

Qu'en sait-on ?

On parle aujourd'hui fréquemment de l'Ungava. On en parle autant qu'autrefois on parlait du Labrador. D'ailleurs, le territoire de l'Ungava ne fait-il pas partie de celui du Labrador ? Mais connaît-on plus, de nos jours, l'Ungava que naguère on connaissait le véritable Labrador ? Ce territoire fait pourtant partie de notre province depuis plus de trente ans. Il est vrai que depuis les récentes découvertes de fer dans certaines parties de ce territoire, nos connaissances sur ce dernier se sont quelque peu élargies, du moins pour la partie présentement exploitée. Mais le reste ? Et quel reste !...

On sait que c'est un territoire situé au nord de notre province ; et c'est à peu près tout ; à part peut-être qu'il y fait froid. Un député des Communes savait cela en particulier. Un soir de l'une des dernières sessions fédérales, alors que la chaleur suffoquait les législateurs, un député, parlant sans doute pour se rafraîchir de ce territoire de l'Ungava, un collègue gouailleur l'interrompit pour lui demander : "Je ne sais trop, mais ce doit être fort loin dans le nord car on dit qu'il y fait terriblement froid..."

Disons tout de suite que l'Ungava est, en effet, situé au nord de la province de Québec et que l'on ne peut y parvenir sans marcher sur le territoire québécois. Il comprend la partie de la péninsule qui s'étend entre la Baie d'Hudson et les côtes du Labrador. Ce territoire fut détaché de la grande péninsule américaine désignée dans le monde entier sous le nom de Labrador qui lui fut donné par Gaspar Corte Real en l'an 1500. Il fut annexé à la province de Québec en 1912. Voilà ce que ce discours à la Chambre des Communes aurait pu répondre pour donner à ses confrères une première idée de cette contrée. Car ce n'est pas qu'un très faible résumé de ce qu'est l'Ungava, non, ajoutons-nous, vient d'un mot esquimau lequel veut dire, d'après cet expert en indianologie qu'était le Père Lemoine, o.m.l., "Terre inconnue", tandis que le savant géologue canadien A.P. Low le traduit par "terre lointaine".

Que si l'on désirait en savoir davantage sur la topographie, les limites et l'étendue de cette ancienne partie du Labrador, devenue l'Ungava, puis le "Nouveau Québec", nous ajouterions que, comme il comprend de vastes solitudes, sa superficie totale est évaluée à 251,361 milles carrés et que l'eau recouvre 5,852 milles carrés de ce territoire ; que l'Ungava dépasse en étendue la province de Québec même dont la superficie est exactement de 351,873 milles carrés ; que ses limites exactes sont les suivantes : au nord, le Détroit d'Hudson où se trouve la grande baie d'Ungava, au nord-est et à l'est le Labrador d'aujourd'hui, au sud, la province de Québec, et à l'ouest, la Baie d'Hudson et la Baie James.

Et pour compléter, nous ajouterions que le territoire de l'Ungava fit partie du domaine fédéral jusqu'en 1908 alors que le 13 juillet de cette année-là l'annexion de ce territoire à la province de Québec, proposée par Sir Wilfrid Laurier, fut autorisée et que le 27 avril 1909 Sir Lomer Gouin, alors premier ministre de la province de Québec, fit adopter par la législature provinciale, à l'unanimité, un arrêté autorisant l'ouverture des négociations avec le gouvernement fédéral à ce sujet ; que ces négociations se terminèrent en 1912 et que dès lors cet immense et lointain territoire a fait partie de notre province de Québec.

Serge DUHAMEAU.

Mort tragique de M. Octave St-Laurent



M. Octave St-Laurent, 55 ans, de Rimouski, a trouvé une mort tragique, vendredi soir, 16 novembre, quelques minutes après avoir quitté son travail. Il était à l'emploi de M. Charles Ouellet, entrepreneur, et avait quitté son poste, pour regagner son domicile en passant par la côte de l'avenue Belzile. Vers 6 h. 10, M. St-Laurent, horriblement mutilé, succomba instantanément après avoir été frappé par un camion de transport de la Buanderie St-Robert, conduit par M. Paul-Emile Lavoie, 21 ans, fils de Jean-Baptiste, à l'intersection de la rue St-Pierre. M. St-Laurent eut la tête fracassée, les bras et les jambes broyées, l'épine dorsale fracturée. L'avant du camion fut, sous le choc, lourdement endommagé. A l'enquête du coroner, tenue samedi, un verdict d'homicide involontaire fut rendu. L'enquête préliminaire se tiendra mardi prochain, 27 novembre. En attendant, M. Lavoie a été remis en liberté moyennant un cautionnement.

La victime, M. St-Laurent, natif de Rimouski-Est, fils de M. et Mme Louis St-Laurent, décédés, laisse son épouse Mme St-Laurent (Brigitte Comeau) et quatre enfants : Mme Roland Rousseau (Marguerite), Hélène, Daniel, Doris, Mme Benoit Rioux (Marie-Anne), Rita, Johnny, Gérard, Betty, Alain, Méline, Armelle, René et Maurice St-Laurent.

Le défunt était le frère de M. Alphonse St-Laurent, d'Artholville, de M. Albert St-Laurent, de La Tuque, de M. Edgar St-Laurent, de Montréal, de Mme Philippe Robichaud (Alma), de Mme Denis Roy (Juliette), de Causapcal, de Mme Alfred St-Pierre (Délila), de Rimouski, de Mme Léo Pitre (Amanda), de Dalhousie, de Mme Thomas St-Laurent (Eva), de Lac-au-Saumon, de Mme Nicolas Bertin (Emilie), de Dalhousie. Il était le beau-frère de M. et Mme William Comeau, M. et Mme Charlie Comeau, M. et Mme Alvarez Frenette, M. et Mme Johnny Comeau, de Bathurst, M. et Mme Daniel Comeau, d'Ottawa, M. et Mme Denis Comeau, M. et Mme Arthur White, M. et Mme Alvan Campbell, Mme Wellie Curtis, M. Frank Comeau, tous de Bathurst, MM. Philippe Robichaud, Denis Roy, Alfred St-Pierre, Léo Pitre, Thomas St-Laurent et Nicolas Bertin.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin, à la cathédrale, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis. Portait la croix, M. Adhémar St-Laurent, grand-oncle du défunt, de Rimouski-Est. Porteurs d'honneur : MM. Paul-Emile St-Laurent, d'Artholville, neveu, Denis Roy, de Causapcal, Nicolas Berton, de Dalhousie, beaux-frères, Benoit Rioux et Roland Rousseau, gendres, J.-Charles Normand, de Rimouski.

Le corps était porté par MM. Albert et Alphonse St-Laurent, frères du défunt, de La Tuque, d'Artholville, Alfred St-Pierre, de Rimouski, et Philippe Robichaud, de Causapcal, beaux-frères.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Camille Michaud, curé de la cathédrale, qui chanta le service assisté de MM. les abbés Laurent Morin et Daniel Beaulieu, vicaires.

Au choeur, on remarquait plusieurs membres du clergé. Le défunt était le neveu de M. l'abbé Joseph Ouellet, de Rimouski, actuellement à Daytona Beach, Floride.

La chorale St-Germain, sous la direction de M. l'abbé Antoine Perreault, exécuta la messe des morts. A l'orgue, M. le chanoine Alphonse Fortin.

Le deuil était conduit par tous les fils et filles du défunt, ses frères MM. Alphonse et Albert St-Laurent ; ses soeurs et beaux-frères M. et Mme Philippe Robichaud, M. et Mme Denis Roy, de Causapcal, M. et Mme Alfred St-Pierre, de Rimouski, Mme Léo Pitre, de Dalhousie, Mme Thomas St-Laurent, de Lac-au-Saumon, M. et Mme Nicolas Bertin, de Dalhousie, M. et Mme Willie Comeau, M. Charles Comeau, de Dalhousie. De nombreux neveux et nièces accompagnaient aussi la dépouille, notamment Mme Darius Julien (Albertine St-Laurent), de St-Anaclet, M. Gustave Roy, de Causapcal, M. Paul-Emile St-Laurent, d'Artholville, M. et Mme Jean-Marie Lepage (Rose-Anne St-Laurent), de St-Yves.

Un long cortège accompagna le cercueil au cimetière paroissial où eut lieu l'inhumation.

Nous prions M. St-Laurent et les autres membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Nouveau directeur à la maison des retraites fermées à Mont-Joli



Le 18 novembre dernier, le R.P. Calixte Beupré, o.m.i., était nommé directeur de la Maison des retraites fermées de Mont-Joli. Il remplace le R.P. Georges Lanoix qui occupait ce poste depuis deux ans. Ce dernier s'en va à la maison de Ste-Agnathe-des-Monts pour la prédication paroissiale.

Le R.P. Beupré est originaire de la région. Il est né à Bic en 1906. Il a fait ses études de lettres au séminaire de Rimouski et au Collège de Montréal. Puis passa au séminaire de philosophie de Montréal. En 1928 il entra chez les Pères Oblats. Il y fit profession religieuse le 15 août 1929. Après ses études théologiques poursuivies au scolasticat St-Joseph d'Ottawa, il était ordonné prêtre le 21 mai 1933. Voici les divers postes qu'il a occupés depuis sa première obédience : assistant-économiste au scolasticat de Richelieu : 1934-37 ; économiste au noviciat de Ville LaSalle : 1937-39 ; même fonction au scolasticat de Richelieu : 1939-41 ; directeur de la Ferme St-Joseph de Rougemont : 1941-42 ; supérieur et curé de la paroisse de Ste-Bernadette de Montréal : 1942-47 ; supérieur et économiste au noviciat de Richelieu : 1947-50 ; prédicateur aux retraites fermées de Mont-Joli : 1950-51. En même temps on apprend l'obédience du R.P. Pierre Francoeur, o.m.i., comme prédicateur à la maison des Retraites fermées de Mont-Joli.

M. Jacques Brillant au Club Richelieu

Les membres du Club Richelieu de Rimouski ont eu l'avantage d'entendre, jeudi soir le 15 novembre, à leur dîner hebdomadaire, une très intéressante causerie de M. Jacques Brillant, gradué de l'université de Louvain. M. Brillant donna ses impressions sur la vie politique et économique de l'Europe, qu'il parcourut au cours des trois dernières années pour divers stages d'étude. Pour le bénéfice de nos lecteurs nous publions en entier, la semaine prochaine, la causerie de M. Brillant.

Mort de M. Germain Lavoie

Nous apprenons avec regret la mort de M. Germain Lavoie, survenue à Rimouski, jeudi, le 15 novembre, après une longue maladie. Il avait fait quatre stages dans des hôpitaux de Québec d'où il revint au foyer, samedi, le 10 novembre, pour y mourir entouré des siens. Il était âgé de 51 ans.

M. Germain Lavoie laisse pour le pleurer, outre son épouse Mme Lavoie (Léda Proulx), son fils Pierre-Marie, né de son premier mariage avec Marie-Anne Turcotte, et Mlle Valérie Lavoie, étudiante au collège Notre-Dame d'Acadie à Moncton, N.B., née de son union avec Léda Proulx.

Il était le frère de M. Félix Lavoie, pensionnaire à la Maison de la Providence à Matane, de la Rév. Soeur Marie du Divin Coeur (Lucia), des Soeurs du St-Rosaire à St-Jules de Bonaventure et de Mme René Lepage (Maria), de Rimouski. Lui survivent également son beau-père M. Théodore Proulx, de Ste-Blandine ; sa belle-fille Mme Pierre-Marie Lavoie (Gertrude Perreault), de Ste-Blandine ; ses petites-enfants Réjean, Jean-Claude, Suzanne et Gaston Lavoie ; ses beaux-frères et belles-soeurs M. Joseph Morissette, de Rimouski, M. Fabien Ouellet, de Ste-Odile, Mme Félix Lavoie, de Matane, M. et Mme J.-C. Gagné (Agnès Proulx), M. et Mme Napoléon Ouellet (Elmire Proulx), Mme Ve Joseph Trudeau (Maria Proulx), de Rimouski, M. et Mme Hormidas Proulx (Marie-Anne Duchêne), de Ste-Blandine, M. et Mme René Turcotte, M. et Mme Camille Turcotte, M. Eugène Turcotte, de Montréal, Jean Turcotte, de Québec, M. et Mme Hector Turcotte, de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, M. et Mme Maurice Roy, du même endroit, les Rév. Soeurs Marie André de Corsini (Antoinette Turcotte) et Marie-Madeleine (Germaine Turcotte), des SS. de la Charité.

Les funérailles eurent lieu lundi matin dans la cathédrale de Rimouski au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis. Une forte délégation de Chevaliers de Colomb de Rimouski, dont faisait partie le défunt, suivit la dépouille dirigée par le Grand Chevalier M. G.-Oscar Morissette.

La croix fut portée par M. Lionel Morissette, neveu.

Des officiers du conseil local des Chevaliers de Colomb de Rimouski portaient les coins du drap, soit MM. Albert Dionne, Léopold Garon, Henri Jacob et Julien Pineau.

Le drapeau des Chevaliers était porté par M. Amédée Tremblay. Portaient le corps MM. Joseph Morissette, J.-C. Gagné, Hormidas Proulx, beaux-frères, Julien Ouellet et Théodore Lepage, neveux, et M. Philibert Labrie.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Camille Michaud, curé de la cathédrale, qui chanta le service, assisté de MM. les abbés Daniel Beaulieu et Jean-Marie Beaulieu, vicaires, comme diacre et sous-diacre. La chorale St-Germain, sous la direction de M. l'abbé Antoine Perreault, exécuta la messe des morts. A l'orgue, M. le chanoine Alphonse Fortin.

Le deuil était conduit par la plupart des parents et haut-nommés, notamment M. Lucien Trudeau, de Montréal. On remarquait dans le cortège plusieurs personnalités de Rimouski et des alentours.

Un long cortège se forma à la cathédrale pour accompagner la dépouille au cimetière paroissial où l'inhumation eut lieu dans le lot de famille. M. l'abbé Jean-Marie Beaulieu y récita les dernières prières.

Nous prions M. Lavoie et les autres membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Des améliorations à l'entrepôt frigorifique

MM. Roland Gagnon, chef des Services au département des Pêcheries Maritimes de Québec, et Wilfrid Molloy, du bureau des Pêcheries à Gaspé, étaient en ville, récemment, pour visiter l'entrepôt frigorifique provincial.

Il fut décidé que des améliorations seraient apportées tant à l'intérieur qu'aux abords de l'immeuble, dans les mois à venir. A l'intérieur, des améliorations substantielles au système automatique seront faites, notamment des indications pour haute et basse pression, lumières automatiques, contrôle en double dans les bureaux des mécaniciens.

Le département des Pêcheries verra, dès le printemps prochain, à refaire à l'extérieur une toilette fraîche en vert et blanc tandis que la pelouse et des fleurs égayeront les abords du nouvel entrepôt frigorifique, le plus moderne de la province.



Lors du dîner-causerie de l'Association des assureurs-vie du Bas-St-Laurent, le 13 novembre, M. R. Chartrand, directeur adjoint de l'Association des assureurs-vie du Canada remet à M. Jean-R. Brillant le certificat d'assureur-vie agréé (C.L.U.) ainsi que le certificat du président.

Assemblée du conseil de la Société St-Jean-Baptiste diocésaine

Samedi dernier, le 17 novembre, le conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine se réunissait, à Rimouski, sous la présidence de M. J.-Alphonse Ross. Étaient présents : M. l'abbé Antoine Gagnon, aumônier et directeur de l'Ecole technique ; Mme Hector Banville, 3e vice-présidente ; M. Arthur Rioux, agronome, secrétaire ; M. Gérard Laforest, comptable, 1er vice-président ; M. J.-D. Brûlé, ingénieur forestier, 2e vice-président ; M. Amable Ouellet, imprimeur ; M. Albert Gagnon, gérant de la Montreal Life, de Rimouski et M. Joseph Beaulieu.

La principale question mise à l'étude a été celle de la fondation de Sociétés St-Jean-Baptiste dans les nombreuses paroisses du diocèse où il n'y en a pas. Le lecteur serait surpris si nous donnions ici les noms de ces paroisses, figurant parmi les plus prospères du diocèse. La surprise serait encore plus grande si nous publions les noms de ceux qui s'opposent à leur fondation. Il y a aussi les raisons... Oui, les raisons pour lesquelles il est impossible de penser à fonder une Société St-Jean-Baptiste dans telle ou telle paroisse ! C'est triste, mais c'est comme ça ! A chaque réunion les membres du conseil de la Diocésaine cherchent les moyens de contourner les difficultés. C'est beaucoup, c'est signe que tout espoir n'est pas perdu ; l'espérance est une grande vertu et tant qu'il y a de l'espoir rien n'est considéré comme perdu. La Société St-Jean-Baptiste vit de cette vertu depuis au delà de cent ans et le miracle se continue. Est-ce qu'une société nationale a le droit d'exiger plus que cela de ses compatriotes ? Allons donc ! C'est toujours bien rien qu'une société nationale, après tout...

Quelques autres questions de moindre importance furent encore discutées et l'assemblée prit fin après 3 longues heures de délibérations. La date de la prochaine réunion n'a pas été définie, mais il est probable qu'elle aura lieu à la fin de janvier. (Communiqué)

Fête à M. le curé Camille Michaud

Les rév. Soeurs du St-Rosaire, qui dirigent l'Externat à leur maison-mère et l'école St-Eugène, rue Dumais, ont tenu à souligner, vendredi, d'une manière solennelle, le 44e anniversaire de naissance de M. l'abbé Camille Michaud, curé de la cathédrale.

A 9 heures, une courte réception se déroula à l'école St-Eugène où la gent écolière manifesta agréablement, avec tout son cœur, son attachement et son affection au pasteur qui est aussi le président de la Commission scolaire.

Ensuite, M. le curé Camille Michaud fut invité à se rendre à la salle de réception de l'Ecole ménagère régionale de Rimouski où l'attendait la plus chaleureuse et la plus cordiale des manifestations. Une scène dramatique et musicale débuta par un duo de piano exécuté par Mlle Claudette Lauzier et Mariette Thibault. Mlle Suzanne Marcel se fit le porte-parole de ses compagnes et de toutes les élèves pour offrir vœux et hommages à M. le curé.

Sept élèves rendirent avec sobriété et gentillesse, la saynète intitulée : En examen dans la loge de saint Pierre.

En intermède, M. Réjean Pineau au piano.

Une chorale formée d'élèves de 6e, 7e, 8e et 9e années chanta avec brio Le printemps de la vie.

Ensuite, une gerbe de chrysanthèmes et une bourse substantielle furent présentées au héros de la fête qui porta la parole et donna sa bénédiction. M. le curé Michaud, en quittant la salle, donna un congé qui sera fixé au gré des autorités de l'institution.

Egalement au programme, récitation Fleurs et âme, par Madeleine Damours. Au piano, Pauline Landry. Aussi, une fine comédie Jouons au médecin fut donnée par Guy Tremblay et Jean-Paul Collin, pièce qui provoqua l'hilarité générale. Puis un duo, joué par Claudette Lauzier et Monique D'Anjou, termina la réception.

Plus de 125 personnes suivent les cours de premiers soins

Les cours de la Société ambulancière St-Jean, en vue de la formation d'une brigade pour les besoins de Rimouski, ont débuté, lundi soir, à l'Ecole de marine de Rimouski. Plus de 125 personnes suivent assidûment ces cours donnés par le Dr Benoit Quimper, directeur de l'Unité Sanitaire, chaque lundi, mercredi et vendredi jusqu'au 30 novembre inclusivement, à raison de deux heures par cours, dont la moitié est consacrée à la théorie et l'autre à la pratique.

A l'issue de ces cours, un autre médecin sera désigné pour faire subir des examens aux étudiants qui désirent obtenir le certificat de première année.

M. Lucien Deschênes, promoteur de ces cours à Rimouski en collaboration avec MM. Edgar Michaud et Maurice St-Pierre, a précisé que ceux qui suivent ces cours de secourisme ne sont nullement obligés de s'engager dans la Défense Civile, comme plusieurs semblent le croire.

Ces cours sont donnés en vue d'augmenter les connaissances individuelles en secourisme pour aider son semblable le cas échéant. D'ailleurs, une personne qui suit ces cours n'est nullement obligée de s'engager comme ambulancier dans la brigade qui sera formée. Cependant, ceux qui opteront pour entrer dans la brigade projetée devront obéir aux supérieurs et se rendre à tout endroit où leur sera assigné advenant danger, sinistre, concours athlétique, concours sportif, etc. Car le véritable but d'une brigade est de grouper des gens qualifiés en secourisme pour agir en service commandé sous la direction de chefs compétents.

Certaines personnes se demandent s'il est trop tard pour suivre ces cours. "Il n'est jamais trop tard, de dire M. Deschênes, pour vouloir se renseigner en secourisme, mais seules les personnes qui auront suivi tous les cours ou la plupart — car chaque cours est très important — pourront se présenter aux examens, le 30 novembre, pour l'obtention d'un certificat.

L'Association ambulancière St-Jean, dont le but est de venir en aide aux blessés, a des origines lointaines, puisqu'elle remonte à 1091 alors que des moines fondèrent l'Ordre St-Jean de Jérusalem pour secourir les blessés et les malades au temps des croisades.

Seules, les personnes qui ont suivi les cours de trois ans peuvent aspirer au Médaillon de compétence de la Société.

La population de la paroisse St-Germain a diminué

D'après les dernières statistiques recueillies à l'issue de la visite paroissiale, dans la paroisse St-Germain (cathédrale) de Rimouski, la population aurait diminué de 584 âmes dans cet arrondissement, étant en 1951 de 6,605 âmes réparties en 1,303 familles, comparativement à 7,265 âmes et 1,315 familles avant la conflagration de 1950.

En réalité, la population de la paroisse de la cathédrale n'a guère changé, car il faut tenir compte que les 200 vieillards qui vivaient à l'Hospice des SS. de la Charité sont maintenant à Matane, tandis que le personnel des communautés religieuses a également diminué en 1951, étant de 660 au lieu de 925. Mais encore là, il ne faut pas perdre de vue que l'Hospice des SS. de la Charité et le couvent des SS. de l'Immaculée-Conception sont en construction et que deux hôtels dans la partie sinistrée n'ont pas été reconstruits. Le personnel n'est donc pas encore au complet. Sans compter que dans le quartier sinistré, il manque 44 familles pour atteindre le chiffre d'avant la conflagration. Bon nombre d'entre elles sont établies soit dans la partie est de la ville, soit dans St-Robert-Bellarmin ou dans d'autres paroisses de la banlieue.

C'est sur la rue St-Germain, partie ouest, que la situation a le plus changé. A date, il n'y a que 59 familles, au lieu de 96 avant mai 1950. Sur la rue Rouleau, 46 familles au lieu de 56 ; sur la rue Ste-Thérèse, 65 familles (5 de moins qu'avant 1950). Sur la rue St-Jacques, cependant, on compte 4 familles de plus, soit 48 au lieu de 44.

A l'Alliance Française

Adrien Dansette et l'Impératrice Eugénie

Le très nombreux auditoire qu'avait rassemblé à l'Ecole technique, le 16 novembre, l'Alliance Française de Rimouski, a prouvé de façon non équivoque l'intérêt que soulève toujours chez nous un confrencier-historien.

Il faut avouer qu'avec Monsieur Adrien DANSETTE le public rimouskois était, l'autre soir, très bien servi. Dans une brillante causerie consacrée "au prestigieux et dramatique destin de l'Impératrice Eugénie", cet élégant confrencier a su, au plus haut point, nous ravir et nous captiver.

Personnage fort attachant, d'ailleurs, que cette Eugénie de Montijo et qui n'a pas fini de séduire les historiens. M. Dansette, pour sa part, nous en brossait, vendredi, un portrait très fidèle en même temps qu'il faisait revivre devant nous la grandeur et la décadence du règne de Napoléon III.

Jeune fille de grande beauté, mais impulsive, originale et d'allures très libres, cette demoiselle de vieille noblesse espagnole, apparentée aux Bonaparte, et qui faisait battre dès 1818 le cœur déjà usé de l'Empereur des Français, devait jouer, durant son règne et même tout le temps de sa longue retraite, un rôle de premier plan à l'avant-scène de l'Europe du siècle dernier. A la frivole du début de son mariage, où seuls les plaisirs légers de la cour l'occupent, elle devait opposer bientôt un goût, pas toujours très heureux, pour la politique. Aux difficultés sans nombre d'un règne troublé par les guerres et les révoltes intestines, elle ajouta, il faut bien le dire, maintes complications provoquées par un esprit aventureux et avide de régner. Mais il ne faut pas s'exagérer son pouvoir qui devait se borner à quelques actions d'éclat, à l'aventure mexicaine et à sa célèbre colère, lors de l'émence du 4 septembre, où elle prétendit vouloir régenter seule l'empire.

Après la défaite de Sedan, contrainte à quitter Paris assiégé, elle devait, après son arrivée en Angleterre, mener une vie très digne, très louable, toute dévouée à son fils et à l'Empereur venu la rejoindre après sa captivité. A Chislehurst, où mourut Napoléon III, en 1873, et où elle devait attendre la mort du Prince Impérial, tué par les Zoulous en Afrique australe, en 1879, l'Impératrice Eugénie vécut plus de quarante années de retraite. Retraite agréable, néanmoins, car son train restait princier, sa maison toujours ouverte et ses amis lui demeurent très nombreux et très fidèles. Elle voyagea beaucoup, lut énormément, devint, dans sa vieillesse, une personne charmante et cultivée, que d'aucuns proclamaient encore belle à soixante-quinze ans! Elle mourut à Madrid, en 1920.

"Elle laisse, nous dit M. Dansette, le souvenir d'une souveraine inégale, certes, mais qui par sa vie toujours très honnête, le nombre et la grandeur de ses malheurs, a droit sinon à l'admiration du moins au respect de l'histoire."

Monsieur Adrien DANSETTE avait été présenté par Me Claude Gagnon, vice-président de l'Alliance Française à Rimouski.

La politique fédérale

L'Angleterre diminuerait ses importations du Canada

B.U.P. — La décision de l'Angleterre de restreindre ses importations des pays dont la monnaie n'est pas le livre sterling aura sans doute de grandes répercussions au Canada.

D'après cette décision du nouveau gouvernement conservateur anglais, l'Angleterre réduirait ses importations du Canada pour économiiser les dollars.

Toutefois, le ministre du commerce, le très hon. M. C.D. Howe a soutenu que le Canada n'aurait pas trop à souffrir de ces restrictions. Il a fait remarquer que l'Angleterre ne peut guère réduire ses importations de denrées alors que la majeure partie des autres exportations canadiennes au Royaume-Uni sont des matières premières qui pourraient facilement trouver un marché dans les autres pays.

De son côté, le ministre de l'Agriculture du Canada, le très hon. M. Gardiner est convaincu que le Canada doit aider au redressement financier de l'Angleterre afin de coopérer ainsi, dit-il, à la défense du monde occidental.

M. Gardiner garde aussi l'espoir de pouvoir maintenir l'exportation de denrées canadiennes à l'Angleterre.

Il semble fort probable que le Canada achètera de l'Angleterre des chars de combat Centurion pour l'armée canadienne. Le ministre de la défense doit discuter cette question avec les autorités anglaises. On sait que la 27e brigade canadienne en Allemagne doit être équipée de ces chars d'assaut rapides et il est possible que ceci s'étende à toute l'armée canadienne.

De plus, la société anglaise Rolls Royce fournira des moteurs d'avions pour les appareils C.A.R.C. Cette société doit même venir établir une vaste usine dans la région métropolitaine de Montréal pour fabriquer ces moteurs.

Le gouvernement fédéral doit aussi faire face à d'importants problèmes domestiques sur le plan économique.

Ainsi, le conseil national consultatif sur la main d'œuvre prévoit que le Canada subira une pénurie de main d'œuvre d'ici six mois.

Déjà il appert que certaines industries manquent de techniciens experts. Cette pénurie sera plus aiguë à mesure que se développera le programme de production militaire.

Le problème des pensions hante aussi l'esprit des législateurs. La Chambre des communes a

approuvé à l'unanimité le plan de pensions de vieillesse de \$40 par mois. Le projet a aussi reçu l'approbation des sénateurs. Toutefois, l'un de ces derniers, un libéral, le sénateur Thomas Reid, estime qu'une pension de \$40 par mois est tout à fait insuffisante pour faire face au coût élevé de la vie actuellement. Maintenant, vient le tour des anciens combattants à demander des pensions et des allocations plus élevées. Le gouvernement a reçu cette requête avec sympathie et le ministre des affaires des anciens combattants, M. Huges Lapointe, a promis de satisfaire ces demandes. Les augmentations des allocations aux anciens combattants seraient dans l'ordre de 20 ou 30 pour cent.

Victimes en Corée

La 71e liste des pertes de l'armée canadienne en Corée révélait qu'un jeune homme de Ste-Félicité, le sergent Georges Desjardins, fils de M. Placide Desjardins, avait été blessé au combat, tandis que le soldat Roland Pelletier, de St-Pascal de Camouraska, avait succombé aux blessures reçues au champ d'honneur.

Le meilleur sylviculteur de 1951

M. Antonio Rioux, de St-Fabien

M. Antonio Rioux, de St-Fabien, et M. G. Alan Johnson, de Dalesville, ont été reconnus comme les meilleurs sylviculteurs pour 1951 et sont les lauréats des importants concours organisés par l'Association forestière québécoise, Inc., dans le but d'encourager les travaux de sylviculture et d'aménagement dans la terre à bois et dans l'érablière. Il semble que M. Rioux possède l'érablière la mieux organisée et la plus considérable de la région du Bas St-Laurent.

M. Rioux, comme son compagnon M. Johnson, recevra un trophée et un chèque de \$100 lors de l'assemblée annuelle de l'Association forestière québécoise qui aura lieu prochainement.

Cette année, les concours de la section terre à bois et section érablière étaient ouverts respectivement aux sylviculteurs de la région du nord de Montréal et de la Gaspésie.

Les membres du jury, tous ingénieurs forestiers, étaient MM. J.-A. Breton, Roch Delsile, de Québec, Romuald Fournier, de Rimouski, Marc Thiboutot et Roger-R. Côté.

Ces concours sont organisés pour encourager les travaux de sylviculture et d'aménagement dans la terre à bois et dans l'érablière.

Rectification

Dans notre édition du 5 octobre nous avons publié un compte-rendu d'un accident arrivé à Sept-Îles et dans lequel M. Wilfrid Dubé y a trouvé la mort; et dans notre édition du 12 octobre, sous le titre: "Funérailles de M. Wilfrid Dubé", nous donnions le compte-rendu de ses funérailles.

Un de nos lecteurs se plaint que les faits que nous avons rapportés de bonne foi ne sont pas tous exacts. Il n'a jamais été dans nos intentions d'impliquer ou d'accuser qui que ce soit dans cet accident et, sans admettre aucune responsabilité pour les détails contenus dans ces comptes-rendus, nous tenons à donner satisfaction à la personne qui a bien voulu nous aviser qu'il y avait des erreurs dans ces comptes-rendus.

LA DIRECTION.

Sentences du magistrat de district

Semaine du 12 au 17 novembre 1951

Un jeune homme de Causapsal, pour avoir troublé la paix à l'église et avoir résisté au constable qui cherchait à l'expulser, a été condamné à \$50.00 d'amende et aux frais.

Un voyageur de l'Ontario coupable d'avoir volé un paletot dans un hôtel de Mont-Joli a été condamné à payer \$100.00 d'amende et les frais après avoir remis l'objet volé.

Un résident de St-Charles a payé \$100.00 d'amende et les frais pour avoir circulé avec une automobile non enregistrée.

Un chauffeur de camion de Mont-Joli, coupable d'avoir conduit son véhicule après avoir pris de la boisson, a été condamné à \$50.00 d'amende et aux frais.

Une femme de St-Zénon, pour avoir tenu une maison de désordre public, a été condamnée à \$200.00, amende et frais.

Remerciements de la princesse Elizabeth à M. St-Laurent

De St-Jean, Terre-Neuve, Son Altesse la princesse Elizabeth a écrit, le 11 novembre, la lettre suivante au très hon. M. St-Laurent:

Monsieur le premier ministre,

Avant de quitter le Canada, je voudrais vous dire toute la reconnaissance que nous éprouvons, mon mari et moi, à votre endroit et à celui de vos collègues, à qui nous devons notre beau voyage à travers le Canada. L'accueil qu'on nous a réservé de toutes parts a dépassé de beaucoup tout ce que nous aurions cru possible. On nous a permis d'entrevoir, d'une façon inoubliable, les multiples aspects de la vie canadienne, auxquels nous n'avons pas manqué d'être profondément intéressés.

Nous avons éprouvé un plaisir immense de l'occasion qui nous a été offerte de faire la connaissance de tant de Canadiens appartenant à toutes les classes de la société. Nous nous sommes réjouis d'avoir été accompagnés, en plusieurs circonstances, par vos collègues du Cabinet. Leurs conseils nous ont été d'un prix inestimable et nous avons été véritablement heureux d'apprendre à les connaître, surtout parce que, grâce à eux, nous avons pu nous renseigner sur les affaires canadiennes.

J'espère que vous communiquerez nos remerciements et l'expression de notre satisfaction à tous les membres des trois armées qui ont tant fait pour assurer le succès de notre voyage. Nous sommes extrêmement heureux d'avoir pu, grâce à vous, voyager sur deux bâtiments de la Marine royale canadienne et dans un appareil du Corps d'aviation royal canadien. Nous savons aussi tout ce que l'Armée n'a jamais manqué de faire pour nous. Les visites faites aux établissements navals, militaires ou aériens nous ont vivement impressionnés, et c'est un sentiment de fierté qu'ont suscité en nous tous les saluts de tant de gens d'honneur des trois armées, depuis le début jusqu'à la fin de notre voyage.

Sans doute est-il inutile de vous dire à quel point ce premier voyage au Canada a provoqué en nous le désir d'y revenir, avant trop longtemps. Nous pourrions ainsi mieux voir et mieux connaître le pays et ses habitants. Je souhaite fort aussi que l'occasion me soit offerte de vous revoir bientôt. Veuillez agréer, monsieur le premier ministre, l'expression de ma haute considération.

(signature) Elizabeth.

BUVEZ
Coca-Cola
Rien à préparer
Rien à nettoyer

Congrès d'institutrices à Amqui

Les institutrices de l'Union diocésaine, réunies à l'Ecole normale des Ursulines d'Amqui, le 20 octobre dernier, étaient honorées de la présence des dignitaires de l'union: M. l'abbé Léopold Côté, aumônier diocésain, Mlles Yvette Lévesque, présidente, et Laurette Gauvin, de St-Siméon, secrétaire.

Mlle Louise Gagnon, présidente du secteur, souhaite la bienvenue ainsi qu'à toutes les institutrices présentes, fit un résumé des résolutions du récent congrès tenu à Rimouski, le 25 juin 1951, et donna le rapport des échanges de vues faites à Mont-Joli, le 16 septembre, entre les membres de l'exécutif de l'Union diocésaine des Commissions d'écoles et les représentantes des divers secteurs de l'Union diocésaine des Institutrices du diocèse de Rimouski.

M. l'aumônier Fortunat Gagnon, principal de l'Ecole normale, rendit hommage aux institutrices qui, ayant compris l'importance d'un congrès annuel pour l'étude des questions qui ont trait à la profession, ont bien voulu se dérouter pour répondre à l'appel.

L'heure qui précéda le dîner fut consacrée à l'étude des questions syndicales formulées pour la circonstance. Les institutrices se divisèrent en comités auxquels se joignirent les normaliennes. Le rapport des divers comités ouvrit la séance de l'après-midi et il fut reconnu à l'unanimité.

Pour terminer ce forum, M. l'aumônier souligna le fait déplorable du manque d'institutrices diplômées en beaucoup de paroisses et demanda aux institutrices de travailler à découvrir les sujets talentueux, de leur faire aimer la profession, d'encourager les parents à préparer la relève et d'intéresser les commissaires à trouver des secours pour les jeunes filles pauvres qui désirent faire des études.

M. l'abbé Léopold Côté, qui avait bien voulu commenter et justifier les réponses données, prit ensuite la parole.

Mlle Yvette Lévesque, présidente générale de l'Union diocésaine, félicita les institutrices du travail accompli, les encouragea à multiplier la propagande en faveur de l'Union et annonça l'heureuse nouvelle de la publication d'un bulletin spécial pour l'Union diocésaine.

Pour terminer, M. l'abbé Fortunat Gagnon, aumônier du secteur, formula en trois mots les vœux qu'il confia comme un hommage et une prière à Notre-Dame des Ecoles: ralliement, idéal, collaboration.

Comment mesurer mécaniquement le travail humain

(S.I.F.) — Le Docteur Gabriel Bidou, de France, qui depuis de longues années est spécialisé dans la récupération des déficients, a été amené à imaginer une méthode de mesure du travail humain qu'il vient d'exposer à l'Académie des Sciences Morales et Politiques et dont il a indiqué les multiples applications possibles.

Il s'est dit: le médecin est un mécanicien puisqu'il a la charge de la machine la plus complexe qui soit, la machine humaine. Partant de ce principe, il a créé un "energamètre enregistreur". Qu'il suffise de dire que le sujet est relié par un filin à cet appareil, lequel enregistre le nombre de mouvements accomplis, leur valeur en mètres et en centimètres et le temps qu'ils ont demandé.

Ces données permettent des applications pratiques pour l'orientation professionnelle ou la sélection ouvrière aussi bien que pour l'évaluation du taux de l'incapacité de travail et pour la conduite rationnelle de l'éducation physique.

Bref, selon l'expression de son auteur, l'"energamètre" constitue "un test scientifique de production de la machine humaine en ses différents domaines".

La travée du pont de Québec est la plus longue jamais construite. Elle mesure 1,800 pieds.

Délégation Gaspésienne reçue aujourd'hui par l'hon. M. Louis St-Laurent

Délégués intéressés aux mines gaspésiennes

Le T. H. Louis St-Laurent, premier ministre, reçoit aujourd'hui une délégation de représentants des Chambres de Commerce du Bas St-Laurent, particulièrement de Gaspé-Nord, et plusieurs financiers intéressés au développement des mines de la Gaspésie.

Cette entrevue a été sollicitée afin d'exposer au gouvernement la nécessité d'un chemin de fer reliant Matane à Gaspé via les champs miniers de la péninsule. Une résolution réclamant un tel chemin de fer a déjà été votée par toutes les chambres de la Gaspésie et du Bas St-Laurent à son dernier congrès annuel. Le président de cet organisme, M. J.-A. Archambault, de Sherbrooke, se joindra aussi à la délégation de même que le député de Gaspé, M. Léopold Langlois.

Rimouskois au Royaume-Uni

Parmi les membres de l'escadrille Caugar 410, qui s'est embarquée récemment à Halifax à bord du porte-avions canadien "Magnificent", en direction du Royaume-Uni, on comptait 35 officiers et aviateurs domiciliés dans la province de Québec.

Parmi eux, on relève le nom de deux Rimouskois les aviateurs C.E. Ouellet et Gaetan Doiron.

Accident de la circulation

M. Roland McCarthy, de St-Gabriel, a dû être transporté d'urgence à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski après avoir été victime d'un accident de la route, vendredi, dans une courbe entre Amqui et Sayabec. Le chauffeur, M. Ernest Beaulieu, s'en est tiré indemne tandis que son compagnon M. McCarthy a subi diverses blessures et une fracture au bras droit. On attribue cet accident à l'état glissant de la chaussée.

Le 3e centenaire des familles Gendron

Un comité récemment formé en vue de commémorer le troisième centenaire de mariage de l'ancêtre Nicolas Gendron, à Québec, révèle que les familles Gendron fêteront, en 1956 prochain, ce pionnier qui compte au Canada et aux Etats-Unis un très grand nombre de descendants.

Nicolas Gendron dit Lafontaine, né en 1631 au Château-d'Oléron (France) était le fils de Pierre Gendron et de Marie Renaud. Il se maria, le 19 février 1656, à Québec, dans la petite chapelle des Pères Jésuites, avec Mlle M-Marthe Hubert, fille de Toussaint Hubert et de Catherine Champagne. Neuf enfants sont nés de ce mariage.

Le Comité central des Gendron, 1, Co Rue, Noranda, demande à tous de lui écrire immédiatement, afin de recevoir la formule d'enregistrement. Faire parvenir aussi le nom du père et son adresse.

TOUJOURS LA MEILLEURE!

NOTRE Garantie

DE REMBOURSEMENT, PLUS 10 %

LA FARINE Robin Hood EST GARANTIE DE VOUS DONNER MEILLEURE SATISFACTION QUE N'IMPORTE QUELLE AUTRE FARINE MOULUE AU CANADA. VOTRE MARCHAND EST AUTORISÉ À VOUS REMBOURSER LE PRIX QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR CETTE FARINE PLUS 10% SI, APRÈS EN AVOIR FAIT L'ESSAI, VOUS NE VOUS SENTEZ PAS ENTièrement SATISFAIT DES RÉSULTATS, ET QUE VOUS LA RETOURNEZ LE RESTE DU SAC.

Robin Hood Flour Mills Limited

Les marques CHAMPLAIN

"Les Bières du Québec"

sont toujours les préférées

MOTEURS

REMIS A NEUF

A VENDRE

OU A ECHANGER

TOUJOURS EN MAINS...

Quantité de moteurs reconditionnés pour les automobilistes intéressés.

En voici le choix

- FORD V8
- CHRYSLER, T112, T118, T120
- CHEVROLET 1946
- PASSAGER
- TRUCK
- INTERNATIONAL K1

GARAGISTES

Vente et échange de crank shaft et de bearings de marques populaires.

Au département de service

Perçage de moteurs, tournage de crank shaft, planage de têtes de moteurs, alignement de roues, troubles électriques, etc.

PEINTURE

DEBOSSELAGE

REPARATION

d'accident et de carrosserie

GARAGE

DIONNE
AUTOMOBILES
INC.

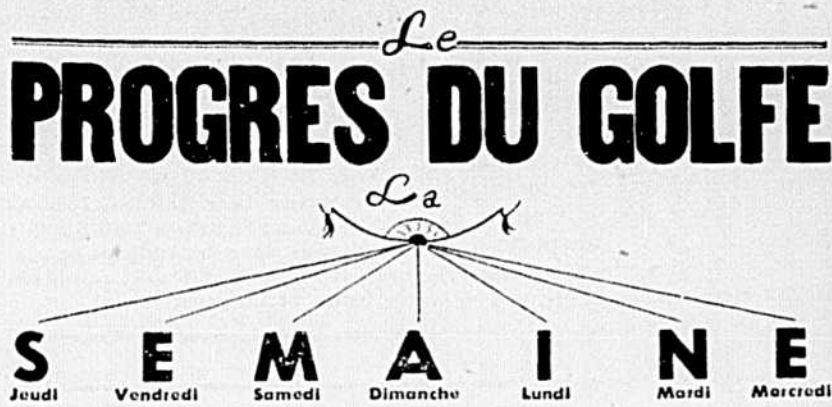
271, St-Germain — Tél. 2324

RIMOUSKI

Thé exquis... saveur garantie

ORANGE PEKOE

"SALADA"



L'obéissance aux lois. — La loterie

Bien que la loterie ait déjà été appelée dans un pays où elle est légalement autorisée, "une taxe sur les imbéciles", et ailleurs la "punition du pauvre", je ne crois pas que le cœur de la France battra au même rythme si on lui enlevait aujourd'hui sa Loterie Nationale, que l'Eire et l'Amérique Centrale ne banniraient pas le gouvernement qui abolirait cette source puissante de revenus. Et les plus enragés seraient sans doute ces "imbéciles" et ces "pauvres".

Au pays, en particulier dans la province de Québec, on a fait couler beaucoup d'encre au sujet des loteries, soit en exprimant l'opinion qu'elles ne devraient pas être même tolérées, soit en réclamant leur légalité. L'actuel état de choses a certainement contribué largement à la décision prise par les délégués de l'Union des conseils de comté, récemment réunis en congrès à Québec, de demander l'amendement au code criminel de manière à permettre la tenue d'une loterie provinciale car, ont-ils dit, "une loterie de cette nature canaliserait vers des œuvres de charité des sommes d'argent qui sont actuellement gaspillées dans le jeu". Je crois qu'effectivement l'établissement d'une loterie, provinciale ou nationale, serait une bonne chose en ce qu'elle déchargerait un gouvernement d'une partie importante des octrois qu'il accorde de temps immémorial aux institutions vitales qui, sans dons, auraient cessé d'exister. Et cela ne coûterait pas plus cher au peuple; l'argent ne ferait que changer de route et apporterait, directement ou indirectement, des avantages à tout le monde.

La plus grande loterie au monde, la "Irish Hospitals Sweepstakes", régie par la "Hospitals' Trust Ltd", de Dublin, Irlande, vend pour plus de vingt-cinq millions de dollars de billets par année; soit-on que plus de la moitié est vendue dans l'Amérique du Nord? C'est dire que des œuvres de l'extérieur drainent des Canadiens plusieurs centaines de mille dollars par année. On a beau dire que la loi défend l'achat ou la vente de tels billets, il est cependant facile de s'en procurer; et les rares personnes qui se voient tout-à-coup enrichies ne sont pas inquiétées et reçoivent leurs lots sans difficulté; on peut même voir quelquefois leurs photographies dans les journaux et y lire leurs impressions.

Quant à cette association de vétérans qui vend aussi des billets de loterie, la tolérance qu'on lui accorde semble approuvée partout; à telle preuve que je ne sache pas qu'on ait déjà tenté d'enrayer ses activités dans la province. Il faut dire que les bénéfices qu'elle en retire sont distribués exclusivement pour le bien-être de ses nombreux membres; qu'une telle association est nécessaire et a donné des preuves de sa valeur; que les tirages des lots, auxquels sont invités de nombreuses personnalités, des journalistes, etc., sont faits d'une manière absolument honnête. Si on enlevait à cette association tout moyen de continuer ses loteries, elle se verrait obligée de diminuer considérablement, pour ne pas dire abandonner, l'aide précieuse qu'elle a apportée et qu'elle apporte à tous ceux qu'elle peut secourir. Pourquoi ne pas légaliser ce qui est toléré depuis de nombreuses années?

Si on légalisait ainsi les loteries des vétérans, si on permettait d'en établir en faveur d'institutions qui doivent vivre mais qui n'ont pas assez de revenus, on serait alors plus à l'aise pour arrêter définitivement la vente de ces "poules" à 25¢ qui, ensemble, soutirent bien plus d'argent de la poche de nos gens que les deux loteries précitées réunies. De plus, ce sont des loteries privées qui profitent surtout à leurs propriétaires anonymes. Alors que la loterie irlandaise ne garde pour elle que le quart des recettes et distribue les trois autres quarts en prix et que celle des Vétérans fait encore mieux en donnant 80% en prix, ces petites "compagnies" anonymes à "trente sous" peuvent retirer jusqu'à \$25,000,00 par semaine de la vente des billets et elles ne donnent en prix que de 20 à 40 pour cent.

Je dis plus haut que ce sont les circonstances actuelles qui ont décidé l'Union des conseils de comtés d'exprimer son opinion en faveur de la loterie. Si la loi était rigoureusement observée, je ne crois pas que même la question de principe se serait un jour posée. C'est, dans notre opinion du moins, parce que l'on voit tellement de personnes s'adonner aux différents jeux de hasard qui pullulent, c'est parce que l'on voit tellement d'argent s'en aller à l'extérieur ou dans la poche d'inconnus, que beaucoup de personnes sensées, tout en étant peut-être contre le principe de la loterie, aimeraient mieux voir les loteries légalisées et contrôlées comme remède aux abus actuels. Un moindre mal qui en tuerait un pire.

A l'hôtel de ville

Le petit nombre d'assistants aux séances du conseil municipal nous porte à croire qu'en général on se désintéresse passablement de la chose publique. C'est un grand tort. On n'a qu'une petite idée de l'effet important que peut avoir une salle bien remplie sur les décisions prises dans son enceinte. Cette opportunité que l'on donne à tout contribuable d'exprimer son opinion n'est pas souvent mise à profit; pourtant, que de décisions, prises quelquefois sans bien connaître les désirs de la population, n'auraient pas été inscrites dans les minutes sous les mêmes expressions et n'obligeraient pas en conséquence les citoyens à se soumettre à des règlements qu'on aurait pu rendre moins ardu s'ils avaient été passés à la suite de discussions sérieuses et raisonnables; il y a plus d'idées dans deux têtes que dans une. Ceci n'est pas dit avec allusion à quelque résolution ou règlement que ce soit; mais simplement pour déplorer ce peu d'intérêt que nos gens semblent porter à l'administration de leurs deniers et à la conduite des affaires municipales. Ce n'est pas pour rien que la loi ordonne que ces séances soient publiques. Les contribuables devraient donc être plus nombreux aux séances; ils passeraient une soirée non seulement utile et intéressante mais souventes fois fort agréable par les situations drôles qu'elle procure; il n'est pas défendu de se faire — je dirai le plus souvent possible — une pinte de bon sang. Ce n'est pas nécessairement le compte-rendu officiel ou, si vous aimez mieux, le procès-verbal que publient les journaux qui est le plus intéressant, mais souvent les propos échangés et les intrigues de couloirs.

L'affaire de l'arrestation de 22 ou 23 "p'tits gars" à la salle paroissiale de St-Robert a rebondi devant le Conseil. Un père de famille se plaignait que ces enfants avaient tous été embarqués dans le même camion dans lequel il y avait déjà une bicyclette; qu'il lui semblait que la loi ne permettait pas d'entasser un si grand nombre de "passagers" dans la même voiture; que les bons ont payé pour les mauvais; qu'il semble que c'est un échevin qui a donné des instructions; que "ça l'air que c'est une p'tite gang"... etc. Il demanda au conseil de donner la "discipline" aux agents de police afin que ceux-ci y regardent à deux fois avant d'agir. Et il ajouta: "Ramasser les enfants dans la rue, O.K., mais pas quand ils sont dans la salle paroissiale."

M. le maire: "On va prendre de plus amples informations et on vous donnera des nouvelles..."

Au cours de cette séance de lundi on donna des explications sur le fonctionnement des compteurs de circulation ou, en français, les Park-O-Meter. Les voici: l'automobiliste qui doit stationner sur la rue St-Germain, partie est, place son véhicule près d'un compteur. Si l'arrêt doit être de moins de 12 minutes, il n'a qu'à tourner vers la droite la poignée du compteur, sans déposer



■ Groupe d'assureurs-vie ayant participé à la Convention régionale de l'Association le 13 novembre 1951. De gauche à droite: à la table: J.-A. Gagnon, gérant, Montreal Life, Guy Paquet, C.L.U., Confédération Life, confédéré, J.-A. Young, ass.-gérant, Metropolitan, C.-B. Beaudet, gérant-général, Beaudet & Cie Ltée, confédéré, J.-R. Brillant, C.L.U. prés. Association, R. Chartrand, directeur adjoint, L'U.A.C., Blaise Lavoie, Mutual Life, vice-prés. Association, J.-René Pelletier, C.L.U. gérant, Crown Life, confédéré, Gérard Rouleau, gérant, Mutual Life, W.-C. Boudreau, gérant, Mutual Life, confédéré, 2e rangée: Jules Alary, Industrielle, Noël Morissette, Sun Life, R. Bérubé, Albert Desrosiers, Great West, Antoine Fréchette, Continental Life, Roger Lévesque, Metropolitan, W. Pineault, Montreal Life, Armand Rioux, Metropolitan, Samuel Gagnon, Mutual Life, Jos.-P. Pelletier, Alliance Nationale, 3e rangée: M. Turbide, Sun Life, Zachée Fortin, Dominion Life, J.-E. Cullen, Les Prévoyants, L.-de-G. Gagnon, gérant, Sun Life, Jean Lamarche, gérant, Great West, confédéré, Arthur Rioux, Metropolitan, Valois Rioux, Sun Life, Paul Martin, Montreal Life, R. Voyer, Les Prévoyants, Pat Poirier, Metropolitan, J.-W. Deschênes, La Sauvegarde, J.-A. Côté, Montreal Life.

Convention régionale des assureurs-vie du Bas St-Laurent

Le 13 novembre, plus de 35 congressistes se réunissaient à l'hôtel de ville de Rimouski pour assister à une convention sous l'égide du directeur-adjoint de l'Association nationale et sous la présidence de M. Jean-R. Brillant, C.L.U., président de l'Association des assureurs-vie du Bas St-Laurent.

Cette réunion avait pour but d'apporter aux assureurs-vie de nouvelles idées et de l'inspiration dans leurs méthodes de servir le public sur une base professionnelle.

Cinq conférenciers traitèrent de sujets d'une importance primordiale pour l'assureur-vie qui doit donner à ses clients un service adéquatement proportionné à leurs besoins et par le fait faire un succès de sa carrière.

M. C.-B. Beaudet

M. C.-B. Beaudet, gérant-général de Beaudet & Cie Ltée à Mont-Joli, était l'invité d'honneur au dîner-causerie au Salon Vert de l'hôtel St-Louis. Il entretenait ses auditeurs du sujet: "Le vendeur tel que je le conçois".

M. Beaudet détailla les nombreuses qualités que doit avoir un vendeur et il les résuma en cinq principes: être né vendeur, avoir de la personnalité, connaître sa mission et sa marchandise, savoir la technique de la vente, travailler avec méthode.

Après quoi, il appliqua ces qualités à l'assureur-vie, qui est un spécialiste dans la vente.

L'assurance-vie, dit-il, est une idée écrite sur un bout de papier, qu'il faut vendre. C'est donc plus difficile à vendre qu'une marchandise ou un service, qui frappe les sens. Les assureurs-vie doivent donc être de très bons vendeurs pour avoir du succès.

Il termina sa causerie en félicitant l'Association des Assureurs-vie de leur travail pour l'individu et la société et formula le vœu que tous les assureurs-vie de la région en fassent partie. S'il y en a, dit-il, qui ne font pas partie de votre mouvement, c'est parce qu'ils ont peur de rencontrer des compétiteurs. C'est regrettable, mais ils avouent par le fait même leur faiblesse et leur manque de confiance en eux-mêmes. Le bon assureur-vie est fier de la compagnie qu'il représente, des plans qu'il vend et n'a pas peur de rencontrer ses compétiteurs.

M. W.-C. Boudreau

M. W.-C. Boudreau, gérant, Mutual Life Assurance Co. of Canada, en prononçant à la convention son discours intitulé: "Le succès au moyen d'une formule simple", développa le thème suivant:

Trois éléments importants et simples nous apporteront le succès, si nous les utilisons à bon escient:

1. — La volonté suffisante de réussir, c'est-à-dire la bonne attitude d'esprit.

2. — La recherche judicieuse des clients, ou le choix d'un nombre suffisant de bons "prospects".

3. — Le comportement personnel, en d'autres mots, les habitudes efficaces de travail.

Ces éléments, réunis dans un ensemble harmonieux, forment l'instrument essentiel de notre succès en affaires; ils constituent le prix du succès.

Rien ne saurait remplacer le travail ardu, appliqué à bon escient, a dit Andrew Carnegie, l'un des hommes qui a le mieux réussi sur notre continent. Si c'était là sa conviction, avons-nous besoin davantage pour nous persuader? Mettons au rancart le vieil adage selon lequel n'importe qui est un client possible. Il nous faut être enthousiastes. Si nous ne pouvons nous enthousiasmer, quittons le domaine de l'assurance. Nous n'y réussirons jamais.

Il n'y a rien qui donne autant de contentement que de rendre servi-

ce aux autres. Donner vaud mieux que recevoir. Donner nous met dans une attitude d'esprit favorable. Accordons donc la première place au service. Soyons des professionnels. En résumé, pour réussir il faut du caractère, de la volonté et de l'enthousiasme, et non de la mollesse, de la suffisance et de l'optimisme béat".

M. Guy Paquet

M. Guy Paquet, C.L.U., Confédération Life Association, Québec, intitulait sa causerie: "Charlatan ou professionnel".

M. Paquet fit une esquisse de l'opinion générale du public envers les représentants de l'assurance-vie. Il souligna les défauts de certains assureurs-vie avec exemples concrets à l'appui et indiqua les moyens d'améliorer les méthodes de présentation.

Il développa le rôle de l'assureur-vie qui nous appelle à considérer les aspects économiques devant nous de plus en plus compliqués.

Au début, l'assureur-vie était tout simplement un vendeur. Maintenant, il doit être un homme d'affaires, un homme de profession, un conseiller financier.

La vieille idée de vendre une police perd de la vogue, la vente du programme est une méthode plus logique de rendre service selon les besoins du client.

Un assureur-vie doit posséder quatre vertus:

1. — Il doit être bien informé: connaître les affaires, son produit et savoir quand en faire l'application.

2. — Il doit être un serviteur sincère des intérêts de son client.

3. — Il doit se faire le champion de la défense de l'assurance-vie. Expliquer les contrats et réfuter les fausses interprétations.

4. — Il doit être un bon citoyen. Il doit être digne, sociable, honnête, respectable.

Promoteur de belles idées, il doit avoir un idéal élevé dans les services à rendre. Que son objectif ne soit pas l'appât du gain, mais un désir de donner un service compétent et adéquat pour la plus grande satisfaction des clients, car un bon conseiller ne manque jamais de clients.

M. Jean Lamarche

M. Jean Lamarche, gérant Great West Life Assurance Company, Québec, en prononçant à la convention son discours intitulé "Entre deux feux — questions troublantes", a dit:

Entre deux feux! Il s'agit de vous faire revivre les tranches de l'assureur-vie, d'un débutant en particulier dont la carrière féconde ou désastreuse dépend de trois personnes importantes. Je les nomme par ordre de dignité ou peut-être plus justement, par ordre d'importance: l'épouse, le gérant et le vétérinaire confrère.

Je me suis associé plusieurs personnes. Vous reconnaîtrez sûrement ces personnes dans leurs rôles respectifs sans qu'il soit nécessaire de vous les décrire un à un.

Voici en tête de la parade nos deux épouses...

Accordez à tout mortel que vous rencontrez le plus beau sourire que vous ayez réussi dans votre vie, même à votre épouse et à vos enfants et voyez comme vous vous sentirez épanoui. C'est là l'unique moyen de chasser la tristesse et de vivre sa vie.

M. J.-René Pelletier

M. J.-René Pelletier, C.L.U., gérant, Crown Life Insurance Company, —Montréal, en prononçant à la convention son discours intitulé: "Client ou Assuré?" a dit:

La carrière d'assureur-vie est similaire à celle du médecin, de l'avocat, du dentiste ou du comptable agréé, pour ce qui a trait aux servi-

ces et conseils spécialisés rendus à un groupe de personnes ayant besoin de ces services. Il a été démontré qu'il y a deux différences importantes soit: chez les professionnels les clients vont les consulter tandis que les assureurs-vie peuvent choisir et aller voir leurs clients éventuels. Il a été dit aussi que ceux qui vont consulter les professionnels connaissent leurs besoins tandis que dans l'assurance-vie, les clients éventuels conçoivent rarement ces besoins et par conséquent il incombe à l'assureur-vie de les leur démontrer. Il a été dit aussi qu'il y aura toujours des bonnes affaires en autant que le foyer sera le centre de notre civilisation. Un peu plus loin il a été démontré que le temps, le lieu, et l'entourage de l'entrevue ont beaucoup à faire dans la réussite.

Chez les rhétoriciens

Les rhétoriciens de la classe 1951-52, au séminaire de Rimouski, ont fait récemment le choix de leurs officiers. Ce sont MM. Gabriel Bérubé, de St-Epiphanie, président, E. d'Amour, de Rimouski, vice-président, Lucien Bélanger, de Notre-Dame-du-Lac, secrétaire-correspondant, Lévis Santerre, de St-Jean-de-Dieu, secrétaire-trésorier, et Yvonnick St-Pierre, de St-Valérien, archiviste.

Au tournoi de "cribage"

De nombreuses demandes, en vue du prochain tournoi annuel de "cribage", ont été faites à M. Gérard Rouleau et M. Bernard Larrière, secrétaire-organisateur, depuis quelques jours. Ce jeu semble jouir d'une popularité croissante si l'on en juge par l'intérêt qu'il suscite depuis quelques semaines. Les personnes que ne s'inscrivent pas avant le 1er décembre ne pourront participer, nous disait M. Larrière, au prochain tournoi.

AVIS

Le Notaire Joseph Bérubé désire informer la population que le bureau de Couture & Bérubé, notaires continuera d'être ouvert.

A la Société des Concerts

Le Quatuor Paganini

Quatre instruments qui convertissent familièrement, s'interpellent, se répondent mais s'entendent toujours à merveille: voilà le quatuor! Depuis longtemps convertie au charme tranquille, à la rare perfection de la musique de chambre, nous avons, mardi soir le 20 novembre, goûté l'un des plus purs moments que peut offrir, à un amateur de concerts, un ensemble musical.

Le Quatuor Paganini n'est plus à vanter. Les artistes magnifiques qui le composent, les instruments admirables (tous des Stradivarius) qui sont les leurs, nous étaient déjà garants d'un régal de choix. Ce qui nous fut donné à quand même dépassé notre espoir. Cette entente de quatre voix parfaites, harmonieusement fondues, dont chacune chante juste et bien à son tour, sans élever le ton, avec mesure et discrétion, cette entente, disons-le, nous ravit au plus haut point. C'est l'exemple d'une musique spirituelle, plus soucieuse d'émouvoir et de rasséréner, que d'exalter ou d'éblouir. Délice pour l'esprit comme pour le cœur.

Du programme de mardi nous dirons grand bien mais déplorons qu'il fut un peu court. Après la très vive, l'alerte, l'enjouée sonate "à quatre" de Scarlatti, l'œuvre maîtresse fut commentée par Monsieur Henri Temianka, premier violon. C'était l'un des six premiers quatuors de Beethoven (le deuxième, en sol majeur, de l'opus 18). De construction classique, mais sans rigueur excessive — à preuve le petit scherzo médian qui coupe l'andante — le morceau réserve à chacun des exécutants un emploi bien défini. Le Quatuor Paganini y déploya, tout au long de ses quatre mouvements, une remarquable et constante maîtrise.

Souignons, en particulier, le thème itératif de l'Allegro, d'une rare beauté, et que chantait d'abord le violoncelle. L'anthologie qui suivit était composée de fragments empruntés à la meilleure littérature du quatuor. C'était Mozart dans un menuet caractéristique du XVIIIe siècle, c'était Haydn, sa célèbre sérénade et le solo rêveur du premier violon. C'était un Scherzo rapide, agressif de Schumann, le romantisme un peu facile de l'Andante Cantabile de Tchaïkovsky. Mets légers, merveilleusement servis et apprêtés, mais auxquels nous avons préféré la nourriture plus substantielle de la seconde partie de "L'Âme du Quatuor". A la suite nous eûmes

alors les Variations du Cinquième Quatuor de Beethoven, Canzonet, l'a, op. 12, de Mendelssohn, l'Andante du Quatuor Américain, de Dvorak, et le Finale du Premier Quatuor de Schubert. Des pensées tour à tour gais, austères, pi-quant, nostalgiques — oh! cet air du Sud, inoubliable, qu'a retrouvé et récrit Dvorak — mais aussi le jeu extrêmement habile, nuancé et sensible de quatre grands artistes.

Autant que la valeur intrinsèque de ce concert nous ont plus les personnalités de Messieurs Temianka, Rosseels, Foidart et Frezin. Ils sont les dignes représentants d'une culture européenne dont nous souhaiterions que maints artistes nord-américains qui nous visitent, à la Société des Concerts, soient un peu plus pénétrés. Politesse aristocratique, bonne grâce, aménité gentille, mais tout cela sans aucune concession au goût souvent trop facile du public. Nous l'avons vu dans les rappels, judicieusement choisis, qui nous permirent d'entendre une ravissante chanson wallonne ("Laissez-moi pleurer") de Frederico Mompou, compositeur catalan qui vécut à Liège, et le Finale du délicieux quatuor, dit "l'Alouette", de Haydn.

L. M. N.B. Si nous avons voulu louer, sans réserve, la politesse des artistes, c'est pour mieux monter en épingle le sans-gêne, la désinvolture, pour ne pas dire l'effronterie de certains auditeurs retardataires. Il en entraient encore, à huit heures et quarante, que des placiers trop zélés conduisaient jusqu'aux premières rangées. Pourquoi ne pas adopter, une fois pour toutes, le règlement qui défend l'entrée de la salle, au moins jusqu'à l'intermission, aux spectateurs en retard?

Revue des arts et des lettres

Une revue nouvelle, groupant des chroniques sur la littérature, le théâtre, le cinéma, la musique, la peinture et la radio et un article de fond rédigé par un écrivain en vedette, canadien ou étranger, nous présente, depuis le 19 novembre, à 10 h. 15, son second sommaire. C'est une initiative du Service des causeries de Radio-Canada. M. Roger Roland en assume la direction. Cette revue remplace la Chronique littéraire qu'elle complète dans une formule vivante, dynamique et variée pour intéresser le plus grand nombre d'auditeurs.

CRÉEZ UN PATRIMOINE...

Lorsque vous payez la première prime d'une police d'assurance-vie de \$5,000, vous créez immédiatement un patrimoine de \$5,000. Si vous mourez, ce plein montant est à la disposition de votre famille. Si vous vivez, vous avez jusqu'à trente ans pour le payer. Pourquoi ne pas créer votre patrimoine aujourd'hui-même?



MARCEL TURBIDE

Lac-au-Saumon

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Un mobilier neuf

Pour les fêtes

À 50% MEILLEUR MARCHÉ

Chez BERTIN & Fils

SPÉCIALITÉS

■ REMBOURRAGE de ches-ter-fields, studios, divans, matelas de toutes sortes.

■ Beau choix de tissus pour recouvrir matelas et meubles.

■ Travail bien fait, économique, rapide, garanti.

■ ESTIME GRATUIT.

■ Fabricants de tous genres de matelas à ressorts ou en coton.

QUELLE SURPRENANTE TRANSFORMATION!...

Les meubles les plus boiteux sont redressés. Les joints, les ressorts, la bourrure, la doublure, les tissus, tout est remis tel que neuf.

TELEPHONEZ 4417... et nous passerons chez-vous gratuitement

BERTIN & FILS, ENR.

MANUFACTURIERS DE BONS MATELAS

382, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 4417.

Derome ASSELIN.

Plus de \$2000.00 remis par Foto-Nite à l'Auditorium



266 St-Germain

■ Photographie prise, jeudi soir, sur la scène de l'Auditorium Rimouski, alors que Mlle M. Leclerc, au nom du magasin Au Pastel, Enr., commanditaire du programme de Foto-Nite, le 15 novembre, remettait à Mme Louis-de-Gonzague Bellavance, 41, rue Notre-Dame, la somme de \$220.00 en échange de sa photographie. Mme Bellavance avait gagné Foto-Nite, le 8 novembre, en signant sa carte de présence la veille. A gauche, le maître de cérémonie M. Arthur Gauthier. Depuis l'inauguration de Foto-Nite, à l'Auditorium, en mai 1949, une somme de \$2040.00 a été remise à huit concurrents chanceux.

Lettre ouverte

A tous les intéressés :—
Tu as sans doute lu l'annonce de l'Ordre de Bon Temps à mon sujet la semaine dernière.
Tu te souviens aussi qu'on devait me féter à la salle de l'Ecole de commerce, dimanche le 25 novembre.
Mais voici que ce même soir du 25 novembre, les Lacordaire de ta ville auront une grande réunion; alors, pour prouver son grand esprit de coopération, l'Ordre de Bon Temps m'a demandé de bien vouloir remettre la fête.
Naturellement, j'ai accepté et je t'invite à la salle de l'Ecole de commerce, JEUDI, le 29 novembre 1961.
J'espère que ce retard ne te dérangera pas trop; pour ma part, cela va me permettre de faire plus de tire pour toi!
Donc, jeudi le 29, viens avec tes amis et les amis de tes amis (la salle est grande).
Ta tante qui "papillote",
SAINTE CATHERINE '51.

Le nom d'un village célèbre

Le nom d'un village célèbre

Ne cherchez pas Saint-Vivien sur la carte de la province de Québec. Vous ne le trouverez pas. Il n'existe pas, sur aucune carte. C'est pourtant le nom d'un village que tout le monde connaît bien, un village que son auteur et son curé ont rendu célèbre.

D'où vient ce nom de Saint-Vivien? Nous avons posé la question à Robert Choquette, auteur du "Curé de Village" — programme diffusé le jeudi soir, sur le réseau français de Radio-Canada, à 8 h., — et M. Choquette nous dit qu'il a été heureux le jour où il a trouvé ce nom de Saint-Vivien, pour désigner le village où évoluent ses personnages si populaires. Après avoir inventé ce nom, M. Choquette a dû faire des recherches pour s'assurer qu'aucun autre village ne portait le même nom. Ces recherches ont démontré qu'il n'existe qu'un seul Saint-Vivien dans la province de Québec, c'est celui du programme "Le Curé de Village", commandité par Canadian Industries Limited.

Le Théâtre lyrique Molson présente "Lakmé"

"Lakmé", le célèbre opéra du compositeur Léo Delibes, sera présenté à la radio lundi prochain, le 26 novembre, par le "Théâtre lyrique Molson". Les principales vedettes de l'émission sont Jacques Gérard et Nelly Mathot.

C'est une histoire bien romantique que celle de "Lakmé", la jeune hindoue qui s'éprouve d'un officier anglais, lui sauva la vie et le soigna, pour être ensuite l'aisée seule, abandonnée à la colère de son père, le brahmane.

Lundi soir, l'orchestre et le chœur seront sous la direction de Jean Deslauriers. Le narrateur sera Albert Duquesne et l'annonceur, Roger Baulu.

Comme on le sait, le "Théâtre lyrique Molson", commandité par la brasserie Molson, est radiodiffusé chaque lundi soir, de 9 h. à 10 h., par le réseau français de Radio-Canada.

Les Carabins évoquent leurs souvenirs de collège

Au moment où nous les retrouvons, le 28 novembre au soir, les Carabins auront vieilli de plusieurs années et évoqueront pour notre plaisir des souvenirs de leur vie d'étudiants. Nous pourrions voir le chemin qu'ils ont parcouru depuis l'école et ce qu'ils ont accompli dans la vie. Ce thème général de l'émission Radio-Carabin nous promet d'amusantes situations.

Guy Hoffman, l'un des comédiens de Radio-Carabin, s'est récemment découvert un talent de chanteur et les auditeurs seront à même de juger dans quel genre, la comédie ou le chant il excelle, à moins qu'il ne mélange les deux genres, ce qui est plus que probable.

Les invités de la soirée seront les Harmonica Rascals de Sarah Minneville. Ces six joyeux garçons, sont tous d'étonnantes virtuoses de l'harmonica. Ils ont enregistré de nombreux disques et ont paru dans plusieurs films américains où ils se sont révélés aussi excellents comédiens. Radio-Carabin a profité de leur venue au Théâtre Seville à Montréal pour nous les faire entendre.

Le public est cordialement invité à l'émission Brading qui est diffusée de la salle de l'Ermitage par Radio-Canada de 9 h. à 10 h. tous les mercredis soir.

Avis

Avis est donné aux intéressés, que j'ai dans mon champ (au quel), une vache et un veau qui ne m'appartiennent pas. Si ces bêtes ne sont pas réclamées dans 8 jours, je les garderai. La personne qui les aurait perdus, est priée de les réclamer chez M. Arthur St-Laurent, Rimouski-Est.

Sayabec réclame un chemin de fer passant au centre de la Gaspésie

La municipalité de Sayabec vient d'adopter une résolution demandant aux autorités fédérales d'entreprendre la construction d'un chemin de fer qui traverserait la Gaspésie par son milieu et relierait Sayabec à Gaspé. Les conseillers de Sayabec prétendent que ce parcours serait plus utile au développement de la Gaspésie que celui prévoyant le passage par Ste-Anne-des-Monts.

La résolution dont une copie a été adressée au t. h. Louis St-Laurent ainsi qu'à l'hon. Lionel Chevrier, ministre des Transports, et à l'hon. B. Claxton, ministre de la Défense nationale, souligne que l'opération d'un chemin de fer au centre de la péninsule gaspésienne serait plus payante et en même temps protégée advenant un nouveau conflit.

Le conseil de Sayabec déclare que le gouvernement n'aurait pas dans le meilleur intérêt des contribuables en donnant suite au projet voulant qu'Ottawa se porte acquéreur du chemin de fer Canada & Gulf Terminal et le prolonge ensuite jusqu'à Gaspé en passant par Ste-Anne-des-Monts. Les tenants de ce dernier projet disent que cet itinéraire aiderait au développement des mines de la Gaspésie. A Sayabec, on prétend que si le gouvernement exécutait ce projet, le chemin de fer ne pourrait boucler ses revenus parce que le parcours qu'il suivrait est déjà sillonné par de multiples services d'autobus et de camions en mesure de faire une concurrence imbattable. Selon les conseillers de Sayabec, "la réalisation d'un tel projet mettrait à la charge du gouvernement une autre dette énorme dont les pauvres contribuables seraient obligés de solder les frais".

Par ailleurs, l'installation d'un chemin de fer au centre de la Gaspésie permettrait de développer complètement l'intérieur de la péninsule et non pas seulement une partie comme c'est le cas pour l'autre projet.

La résolution ajoute que la construction d'un chemin de fer à l'intérieur des terres de (35 à 50 milles du fleuve St-Laurent) est demandée depuis une vingtaine d'années par la Chambre de Commerce de Sayabec. Cette construction en plus d'être moins dispendieuse assurerait un chemin de fer très bien protégé contre le sabotage en temps de guerre et partant une voie très sûre pour se rendre à Gaspé et alimenter les navires à destination de l'Europe.

Par contre, l'autre projet serait plus vulnérable. Comme le chemin de fer longerait le littoral sur une bonne longueur, des saboteurs pourraient très facilement faire des leurs sur plusieurs points.

En plus du projet d'aménagement du chemin de fer à l'intérieur, le conseil de Sayabec préconise l'installation d'un embranchement qui relierait Sayabec à Edmundston en passant par le haut du comté de Rimouski, afin de rejoindre les voies américaines, de manière à pouvoir relier les Etats-Unis à l'Europe par le port de Gaspé.

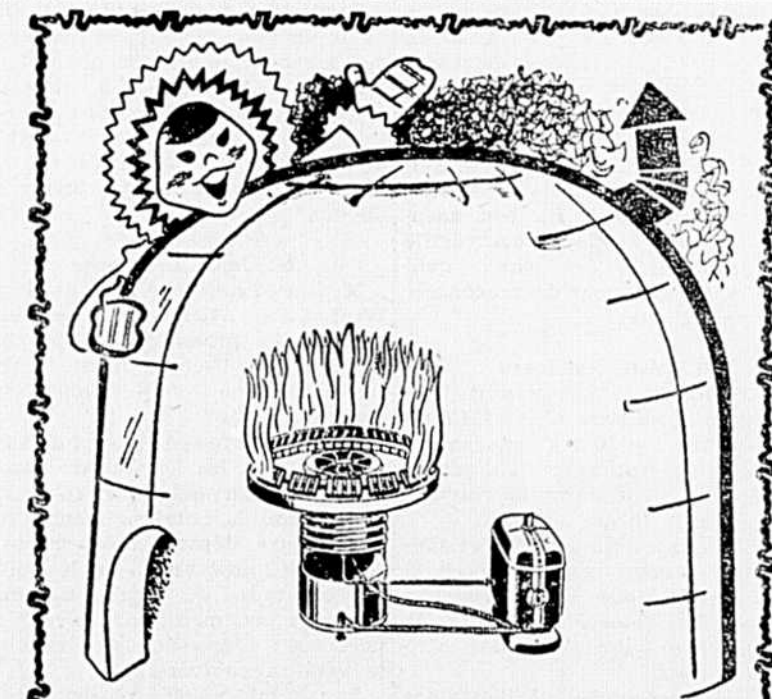
Religieux gaspésien décédé

Le Frère Edmond Brière, de la communauté des Clercs St-Viateur, est décédé à l'hôpital Ste-Thérèse de Montréal, le 14 novembre, à l'âge de 77 ans, après 51 ans de vie religieuse. Originaire de St-Charles de Caplan, il était le fils de M. et Mme Joseph Brière (Angéline Day). Entré en religion le 15 juillet 1900, il prononça ses vœux perpétuels, le 8 septembre 1907. Ce religieux s'occupa, pendant toute sa carrière, de travaux manuels dans les établissements de la communauté. Il fut l'un des pionniers de Makinac, au Manitoba.

Ses funérailles ont eu lieu au Noviciat de Joliette, le 17 novembre.



Voici l'équipe des scripteurs de l'émission A travers le temps, diffusée de Québec au réseau Français de Radio-Canada, tous les samedis soirs de 7 h. 30 à 8 h. Trois auteurs québécois brodent chaque semaine sur un thème unique trois petits sketches dont l'intrigue se déroule à trois époques différentes : hier, aujourd'hui, demain. On remarque de gauche à droite : Paul Legendre, réalisateur de l'émission, et les auteurs Anne Hébert, René Arthur, Clément Lockquell, André Giroux, Charlotte Savary et Gérard Martin.



PROTÉGEZ-VOUS du FROID

Même les Eskimos aiment à avoir un logis confortablement chauffé durant les froides nuits d'hiver... Seriez-vous moins "à la page" qu'eux! Non, bien sûr! Dans ce cas, n'attendez pas la dernière minute pour faire installer chez vous un brûleur à l'huile TIMKEN. Il est idéal parce qu'il est propre, automatique et silencieux. De plus, il se paie par lui-même grâce à l'économie de 25% qu'il vous fait réaliser sur vos comptes de chauffage.

DEMANDEZ-NOUS UNE DEMONSTRATION GRATUITE AUJOURD'HUI MEME

VENTE — INSTALLATION — SERVICE

JAY BOUCHARD INC

97 Côte d'Abraham. QUÉBEC Tel. 4-2421

CONSULTEZ

YVON DESJARDINS

Représentant exclusif pour les comtés de Rimouski, Matane et Matapédia

31, rue St-Pierre

RIMOUSKI.

Blessé

M. Emile Brisson, de Sacré-Coeur, a été blessé lorsque le véhicule qu'il conduisait a capoté sur la route de Marsouls, Gaspé-Nord. L'accident est imputable à l'état glacé des chemins. M. Brisson dut être transporté d'urgence à l'hôpital de Ste-Anne-des-Monts souffrant de multiples blessures et contusions.

PARESSEUX? PAS DE SOMMEIL? VOICI LE SOULAGEMENT

Combattez la constipation et l'indigestion! FRUIT-A-TIVES a fait ses preuves dans des milliers de cas. Les FRUIT-A-TIVES sont composés de fruits et de plantes.

CONSOMMATEURS

Vous pouvez avoir, chez votre épicière, en fruits et légumes, toutes les primeurs de la saison : ananas, raisin Malaga, Almerias et Cornichons ; pommes grenades ; atocas, poireaux, aubergines, avocats, artichauts, endives, champignons ; melons miel, Perse et Casaba ; échalotes importées, laitue chinoise, radis, épinards, concombres importés, brocoli, chou de Bruxelles, salsifis, coings.

Réclamez-les chez votre épicière qui peut se les procurer, chaque jour, à

La Maison IRENÉE GENDREAU

59, de l'Evêché, — RIMOUSKI — Tél. 2261.

DANS NOS CINÉMAS

AU CARTIER

Téléphone 2791

Toujours des vues de premier choix. Représentation continue chaque soir, de 7 heures.

Dernière représentation complète à 8 h. 30.

En matinée, jeudi et dimanche à 2 heures.

Prix d'admission : 0.50, en matinée et en soirée.

Réclamez votre morceau de vaisselle PETITS POINTS, à toutes les représentations, sauf le dimanche.

Les 25, 26, 27 et 28 novembre

MA POMME, avec Maurice Chevalier et Sophie Desmarest. Autour d'une chanson célèbre, Marc-Gilbert Sauvajon a conçu un film musical qui illustre d'une façon bonhomme et optimiste le fameux précepte : l'argent ne fait pas le bonheur. Le film se déroule alertement, bien servi par une photographie claire et nuancée. Les gags classiques amenés par une peinture piécassienne ou une chanteuse roumaine amusent. Maurice Chevalier est à son aise dans le rôle d'un clochard milliardaire. A la cupidité féroce de ses cousins il oppose une indifférence qui met au comble la fureur de ceux qui ne peuvent hériter sans son accord. Sophie est toujours amusante. Vera Norman, charmante et sensible. Jacques Baumer, Jean Wall et Raymond Bussières sont parfaits.

— et —

MA FEMME ET SES ENFANTS avec les deux vedettes Claudette Colbert et Fred MacMurray. Une tempête de rires... Version française de Family Honeymoon.

— et —

LES 29-30 novembre et 1 décembre

LA VEUVE ET L'INNOCENT, film d'un rythme alerte, même dynamique, avec les gags burlesques et les situations drôlatiques des comédies américaines en même temps que le charme des comédies françaises. Excellent divertissement où Sophie Desmarest, Jean Dessailly, Saturnin Fabre, Jean Tissier et Raymond Bussières jouent fort bien ;

— et —

LES 29-30 novembre et 1 décembre

L'ÉTRANGE AVENTURIÈRE, captivant film d'espionnage traité dans le ton humoristique, avec Trevor Howard comme protagoniste de Deborah Kerr ;

— et —

LES 29-30 novembre et 1 décembre

CARIBOO TRAIL, en couleurs, western avec Randolph Scott dans les paysages de la Colombie-Britannique, d'après un scénario écrit par un ancien journaliste de Montréal, John-R. Sturdy. Héroïne : Karin Booth. Beaucoup d'action.

— et —

LES 29-30 novembre et 1 décembre

Le 15 novembre, Mlle Mignonne Marquis, de Bic, avait été désignée à Foto-Nite pour son offre de \$100, mais elle était absente.

Jeudi, le 29 novembre, Foto-Nite sera commandité par la Ferronnerie Pascal Dubé, rue St-Jean-Baptiste, Rimouski.

— et —

LES 29-30 novembre et 1 décembre

Participez, vendredi soir, à DARTO dont le gros lot est de \$90.00.

Spéciaux POUR 4 SEMAINES

ROBES

de toilette ; crêpe, lainage

Valeur . 15.00

RÉDUITES À 5.98

BAS NYLON .98¢

MATÉRIEL

à la verge

Valeur 1.50 la verge

RÉDUIT À .75¢

la verge

LAINE

Belle laine en balle "Knit-to-Fit"

Valeur .45

POUR .35¢ LA BALLE

POUR DAMES

Gilets, jupes, souliers

POUR HOMMES

Habits, trench, chemises

souliers

POUR ENFANTS

Souliers et lingerie complète

PRÉLART

A LIQUIDER AU PRIX COÛTANT

PEINTURE — PINCEAUX

à prix coûtant

EDGAR LEPAGE

23 rue Ste-Thérèse — Tél 2363

RIMOUSKI

La chute du goût public

Un article inédit de Pierre-Jean JOUVE

(S.I.F.) — Une des conditions les plus tristes, pour l'artiste de notre temps, est la chute du goût public, ou plutôt, comme disait Paul Valéry, "l'absence épaissie" dans laquelle il a disparu. Il est bien entendu que le monde, en tant que grand nombre, n'a jamais eu un goût inné, capable de discriminer du premier coup le vrai du faux; mais encore existait-il, il y a cent ans par exemple, certaine activité du goût qui, malgré les inévitables erreurs du premier plan, se montrait réelle. Les gens prétendaient avoir un goût; ils prétendent aujourd'hui n'en plus avoir. Les gens cabaient contre Wagner, manifestaient pour Courbet; l'Etat condamnait Baudelaire, ou voulait condamner Flaubert, au grand scandale des uns, avec l'approbation chaleureuse des autres. Il y avait au XIXe siècle de fiévreuses batailles autour de l'Art. A présent on accepte — on accepte tout indifféremment. Allez au concert: quel que soit le programme, et quoi que vaille l'interprétation, vous entendrez — avant la fin même — des clameurs de réunion publique: parce que, dans le for intérieur, on n'a plus la moindre connaissance, on n'aime plus rien.

Et l'on n'aime plus rien parce qu'on ne sait plus rien — des mécanismes essentiels de l'Art. Le public étonné ne sait plus ce qui lui permettrait de classer les phénomènes, au nombre toujours grandissant, dans un ordre quelconque; par crainte du ridicule, il ne s'abstient pas, il prend parti; mais il coupe la route à ses penchants naturels. Car de nos jours tout est possible, tout est licite. Une gloire littéraire s'établit sur des caractères hautement répréhensibles. Le public afflue dans les galeries pour voir des formes inintelligibles qui constituent des valeurs de bourse. Les religieux demandent à un abstrait robuste communisme de produire des images pieuses pour une église en carton. Tous les non-sens sont là, ils occupent l'espace entier dans les deux mondes; aimez l'art abstrait! crient des affiches à New-York; les non-sens sont affublés de grands vocables philosophiques: surréalisme, phénoménologie, existentialisme, peinture non-figurative, musique concrète... Que faire? Que faire?

Il y a une espèce d'incertitude panique dans laquelle les temps modernes se traînent, et cette incertitude est entretenue par tant de causes diverses que personne n'en peut sortir. C'est d'abord une habitude de l'angoisse — de nature politique ou autre. C'est l'abaissement par la lecture des journaux de choc, par la vue incessante des "illustrés", par l'absorption des images en cataracte d'un cinéma absurde. C'est enfin l'égarment et la fatigue devant la complication générale des problèmes, des opinions et des productions. Il y a deux mots dont on s'est servi, depuis trente ans, jusqu'à usure complète: l'un c'est "dilemme", et l'autre c'est "mystique". Pris dans un faux sens, dilemme (pour alternative) signifie qu'il faut choisir (l'opération la plus désagréable, et qui tourne mal). Quant à mystique, il s'est rabougri jusqu'à signifier: dans l'ordre des sentiments, des croyances, et pas dans l'ordre des faits (donc vague et négligeable). L'emploi de ces deux mots me paraît éclaircir quelques perspectives de l'esprit public.

Mais le moment vient de faire intervenir les responsabilités de l'artiste. Car l'artiste n'est pas tellement innocent. Depuis un siècle l'Art n'a point cessé de s'individualiser, encore et toujours plus. Même les "écoles" — toujours temporaires — sont des projections d'individualisme, à la différence des écoles et ateliers du temps passé. Ce principe d'individuation frénétique,

qui exerce ses ravages depuis la Révolution Française et le Romantisme, est d'autant plus grave que personne n'a aujourd'hui les moyens de lutter contre lui, ou de se soustraire à son impératif. Songeons aux âges antérieurs, aux conditions dans lesquelles s'assemblait une cathédrale, oeuvre presque anonyme; aux modes artistiques respectables qui régnaient en Flandre ou à Florence au XVème siècle; songeons que Vivaldi composait dans la même langue que Bach, et Mozart dans la même langue que Haydn, Cimarosa et autres. Rappelons-nous encore que Shakespeare et Marlowe ne sont distingués que par des différences de niveau, leur art dramatique étant le même. Mais de nos jours l'Art est contraint à la formule unique. L'Art, en naissant, doit d'abord témoigner qu'il est seul de son genre. L'artiste est un individu forcené et maudit qui n'a droit qu'à lui seul. La formule totalement "originale" (dans une ligne à peu près définie) est pour lui obligatoire. Les inculturations d'"influence" et de "plagiat" sont suspendues sur sa tête, et ses scrupules intérieurs sont pour autant stylisés. Cet artiste "sans contrefaçon possible" utilise la publicité, et la publicité l'utilise. Il faut placer, imposer un produit nouveau. Nouveau! Nouveau! Inédit! Que ce soit stupide, grossier, pervers ou n'importe quoi — mais nouveau!

Il s'ensuit que n'importe quoi — sous une certaine lumière — aménagé spécialement — doit être applaudi. Il l'est. Comment voulez-vous que l'on s'y retrouve? D'une part un artiste sur-individualisé, affamé de renommée, qui expose une formule inconnue; et d'autre part cet individu quelconque dans la masse fait pour recevoir et réagir, mais qui, éparpillé, empoussiéré et aveuglé, se trouve privé de ses moyens. ...Car enfin il n'est pas suffisant de penser que l'Art a l'éternité devant lui, et que, s'il n'obtient rien maintenant, il atteindra son but plus tard — après la mort de l'artiste. Ce n'est satisfaisant ni pour l'artiste, ni pour le public d'une époque donnée. La production de l'Art est tout de même faite pour les hommes, et l'oeuvre une fois née appartient déjà à tous. La consolation de l'artiste, c'est de sentir son ouvrage vivre. Et puisque tout ce que nous faisons avant la mort prend place au milieu des hommes, il est sain, il est normal que ce qui a été conçu par un homme pour porter la vie au-delà de ses limites vienne secourir d'autres hommes dans la même opération.

No 8161. Pierre-Jean JOUVE.

Frappée de maladie à son travail

Mlle Jeannette Girard, g.m.g., à l'emploi du ministère provincial de la Santé à Tête-aux-Baleines, près de Blanc Sablon, a été frappée d'une grave maladie dans son travail sur la Côte Nord. Elle fut immédiatement transportée à Québec à bord du North Shore pour être hospitalisée à l'hôpital des Anciens Combattants.



La politique internationale

M. Churchill viendra en Amérique

Les nations antagonistes restent sur leurs positions.

B.U.P. — Voici le bilan des événements heureux et regrettables signalés dans le monde depuis quelques jours:

Le président Truman et le premier ministre Churchill doivent se réunir en conférence au début de la prochaine année pour discuter les moyens à prendre pour éviter que la guerre froide ne dégénère en conflit armé. Ils discuteront également le réarmement de l'Angleterre et le rôle qu'elle doit jouer pour la défense de l'Europe occidentale. L'Angleterre demandera vraisemblablement une aide financière plus considérable des Etats-Unis et les deux puissances présenteront ensuite un front uni devant la menace de la Russie et de ses satellites communistes en Europe et en Asie.

Le premier ministre Churchill profitera probablement de sa visite aux Etats-Unis pour venir au Canada. Il aurait des entretiens avec les autorités canadiennes sur la coopération plus étroite encore entre le Canada et le Royaume-Uni.

Dans le camp communiste, on signale que le fossé s'est encore approfondi et élargi entre le régime du maréchal en Yougoslavie et le Kremlin. Le ministre des affaires étrangères de la Yougoslavie a étalé au public pour la première fois le différend entre les deux régimes rouges. Devant l'assemblée générale des Nations unies, à Paris, le ministre yougoslave a demandé aux Nations unies de chercher à prévenir les plans d'agression de la Russie et ses satellites contre la Yougoslavie.

On sait que la Yougoslavie et les Etats-Unis ont conclu un accord qui assurera des armes défensives modernes à la Yougoslavie pour lui permettre de se protéger contre les attaques soviétiques. La Yougoslavie coopère, d'après ce pacte, au plan de défense du monde occidental contre la menace soviétique.

On entrevoit actuellement quelques rayons d'espoir en un règlement dans le différend anglo-iranien au sujet du pétrole. Les autorités américaines étudient avec sympathie une demande de prêt du premier ministre iranien Mossadegh. On espère qu'en retour le gouvernement iranien con-

sentira quelques concessions à l'Angleterre.

D'autre part, les observateurs ont constaté à l'assemblée générale des Nations unies à Paris, qu'il n'y a guère espoir de voir les puissances occidentales et le bloc soviétique en venir à une conclusion de la guerre froide. Les représentants des deux blocs ont prononcé des discours démontrant que personne ne désirerait réellement modifier sa position. La Russie a péremptoirement rejeté un projet concret pour mettre fin à la course aux armées au moyen d'un contrôle de la production militaire et des forces armées dans les deux camps antagonistes.

En Egypte, la situation est très loin de s'améliorer. La tension augmente. Il ne semble plus guère y avoir de moyen de mettre un terme au différend qui a déjà entraîné une effusion de sang depuis que l'Egypte a dénoncé le traité assurant à l'Angleterre le contrôle de la zone du canal de Suez et du Soudan.

La population égyptienne cherche maintenant à chasser les Anglais et l'on poursuit une sorte de guerre sainte contre l'Angleterre. Cette guerre, sainte déguisée cependant en actes de violence parfois.

Les gouvernements anglais et égyptien ont fait connaître d'une manière non équivoque qu'ils entendent rester sur leurs positions.

Législation provinciale sur la viande de cheval

Le gouvernement provincial a l'intention de soumettre bientôt une législation, afin de forcer le commerçant qui vend de la viande chevaline à ne vendre que de la viande chevaline. L'application de cette loi relèvera des municipalités. C'est ce que déclarait, samedi soir à Sherbrooke l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques, devant le 3ème congrès annuel de l'Association des jardiniers, pépiniéristes et fleuristes du district de Sherbrooke.

En 40 ans, plus de 20,000 employés du Canadien National ont été entraînés aux premiers soins et ont reçu le certificat de l'Association Ambulancière St-Jean.

Décès

Sont décédés: — A St-Mathieu, le 17 novembre, à l'âge de 93 ans, M. Adélaide Ouellet, époux de Rosalie Chouinard.

— A Ste-Angele de Mérici, le 17 novembre, à l'âge de 71 ans, Mme Jean-Baptiste Dionne (Marie Plante).

— A Sayabec, à l'âge de 61 ans, Mme Georges Dupéré (Albina Gagné).

— A Rimouski, accidentellement, le 16 novembre, à l'âge de 55 ans, M. Octave St-Laurent, époux de Brigitte Comeau.

— A Rimouski, le 18 novembre, à l'âge de 3 mois, Pierre, enfant de M. et Mme Lorenzo Ouellet. L'hymne des anges fut chanté à la cathédrale, lundi, en présence de nombreux parents et amis.

— A Ste-Angele, le 18 novembre, à l'âge de 79 ans, M. Elzéar (Pitro) Pelletier. La dépouille fut exposée chez M. Léopold Pelletier, frère du défunt.

— A St-Jean l'Evangéliste, à l'âge de 78 ans, Mme E. Savadan (Marie-Anne Caissy), de St-Omer.

— A l'âge de 59 ans et 11 mois, Mme Eugène Litalien (Eugénie Savoie), de Biron, Bonaventure.

— En Corée, à la suite de blessures reçues au champ d'honneur, a succombé le soldat Rolland Pelletier, de St-Pascal de Kamouraska. Son épouse, Mme Pelletier, de Portland, Oregon, lui survit, ainsi que plusieurs parents.

— A St-Narcisse, le 15 novembre, à l'âge de 10 ans, Réjeanne, fille de M. et Mme Alphonse Lepage (Juliette Beaulieu), du rang Taché.

— A Rimouski, le 14 novembre, à l'âge de 63 ans, Mme Louis-Octave Lévesque (Marie-Louise), de Mont-Joli. Les funérailles ont eu lieu samedi, en l'église de Mont-Joli, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

— A St-Bernard de Dorchester, à l'âge de 84 ans, M. François Leclerc, époux de Marie Faucher. Les funérailles ont eu lieu samedi à St-Bernard de Dorchester.

— A Rimouski, le 15 novembre, à l'âge de 51 ans, M. Germain Lavoie, époux de Léda Proulx.

— A Ste-Rose du Dégel, le 15 novembre, à l'âge de 84 ans, Mme Ve G. Blanchet (Hermine Michaud). La dépouille a été exposée chez M. Chs-Eugène Blanchet, fils de la défunte.



Les Sous-Vêtements Molletonnés "27" assurent le confort et l'usage supplémentaires qui résultent d'une exécution experte. Il n'y a pas d'a peu près quand vous achetez des Penmans.

Penmans
SOUS-VÊTEMENTS
MOLLETONNÉS
POUR HOMMES ET GARÇONS

87-517

Trois genres: Gilets et caleçons, combinaisons, et le populaire NuCul.



le carnet de Jean Bricole

Quiconque possède sa maison a toujours de nombreuses tâches à accomplir, l'autonne venu, surtout s'il est un peu jardinier. Récemment, j'ai vu un de mes voisins qui enroulait son boyau d'arrosage sur un dévidoir. Cela m'a fait penser qu'il me faudrait aussi égarer mon boyau parfaitement avant de le ranger afin que le caoutchouc ne pourrisse pas.

PANIER À LINGE

La femme de ce voisin est aussi fort

débrouillarde. Elle a transformé un panier à fruits en une magnifique corbeille à linge qui fait l'envie des femmes du voisinage. Elle a émaillé l'extérieur en blanc et elle a doublé l'intérieur avec de la cretonne.

PAILLASSON EN BOUCHONS DE BOUTEILLES

Dans cette maison, il y a un garçonnet qui avait l'habitude d'entrer sans prendre la peine de s'essuyer les pieds. Son père y a

mis le holl en fabriquant un paillason qui consiste en un panneau fait de deux planchettes de pin sur lesquelles il a cloué des bouchons de bouteilles.

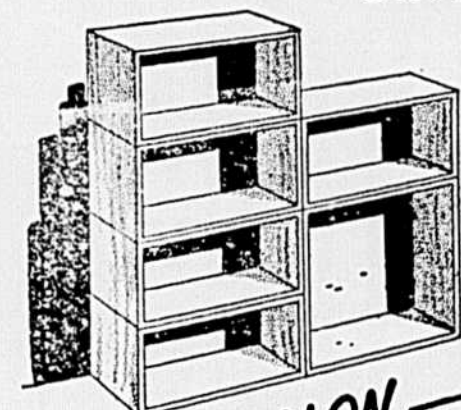
ÉTAGÈRES FAITES DE CAISSES À ORANGES

Cet homme est d'ailleurs très habile de ses mains, et il n'en est pas à ses débuts. Il est particulièrement fier de deux étagères fort pratiques qu'il a faites, l'une pour la cave, et l'autre pour le salon.

AUTOUR DU FOYER

ÉTAGÈRES pour la cave -

CAISSES À ORANGES CLOUÉES ENSEMBLE, LES FIXER AU MUR SI ELLES DOIVENT PORTER UN POIDS ASSEZ LOURD.

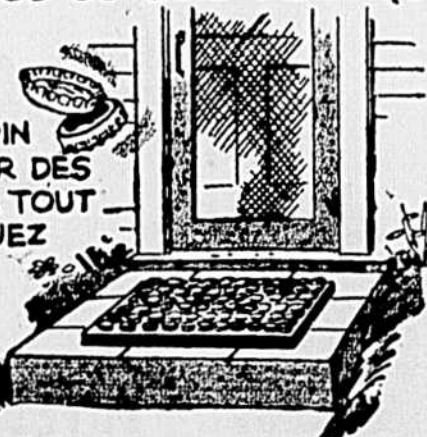


pour le SALON

TOUTES LES SURFACES DOIVENT ÊTRE BIEN SABLÉES AVANT D'ÊTRE PEINTES OU ÉMAILLÉES. JOINDRE LES ÉTAGÈRES AVEC DES CLOUS ET DE LA COLLE. RECOUVRIER LES TÊTES DE CLOUS AVEC DU MASTIC OU DU BOIS PLASTIQUE.

PAILLASSON

PLANCHETTES DE PIN DE 1" RELIÉES PAR DES EMBOÎTURES, SUR TOUT LE PANNEAU, CLOUEZ À L'ENVERS DES BOUCHONS DE BOUTEILLES.



PANIER À LINGE

GRAND PANIER À FRUITS - DOUBLÉ EN INDIENNE OU EN CRETONNE - PEINT À L'EXTÉRIEUR.



DÉVIDOIR

CHARPENTE EN PIÈCES DE BOIS DE 1 1/2" CARRÉ. DÉVIDOIR FAIT DE VIEUX MANCHES À BALAIS. CELUI DU CENTRE EST RELIÉ AUX MONTANTS AVEC DEUX BOULONS. PETITES ROUES EN BOIS DÉCOUPÉES AVEC UNE SCIE À GUICHET. ESSIEU: BAGUETTE EN FER DE 1/2".



Ce qui compte dans l'argent que vous gagnez... c'est ce que vous épargnez!

Venez ouvrir un compte d'épargne

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Une banque vraiment royale

Chronique de France

La France réorganise ses moyens de défense

B.U.P. — La France se prépare à jouer un rôle de premier plan dans la défense de l'Europe occidentale et des démocraties. A cette fin, elle a décidé de réorganiser ses moyens de défense, notamment dans le domaine de l'aviation, pour les adapter aux conditions de guerre moderne.

Le ministère de la défense nationale vient d'apporter au régime des réserves de l'armée de l'air des modifications profondes qui constituent une innovation très remarquable dans l'organisation de la défense du pays.

On sait que la France est engagée dans un vaste effort de réarmement aérien. Un "plan quinquennal" aéronautique a été voté il y a quelques mois par le parlement. L'augmentation du nombre des formations de l'aviation militaire et de la défense aérienne du territoire exige un accroissement correspondant des personnels d'encadrement et des spécialistes.

Va-t-on multiplier les effectifs des officiers et sous-officiers de carrière? Ce serait imposer au budget national une charge très lourde s'ajoutant à celles qu'il supporte déjà pour la réalisation du programme aérien. Aussi, le gouvernement français a-t-il décidé de s'adresser aux réservistes de l'armée de l'air et de leur demander des "services volontaires".

Le vieux système des périodes obligatoires d'entraînement imposées à tous les réservistes ne correspond plus en effet aux exigences d'une aviation moderne. Pour piloter un avion à réaction, pour diriger le tir d'une batterie de l'artillerie de l'air, pour manier les appareils délicats de télécommunication qui sont en usage aujourd'hui, il faut des hommes jeunes, ardents, parfaitement instruits dans leur spécialité et maintenus en permanence à un très haut degré d'entraînement.

Ces réservistes, décidés à consacrer une partie de leur temps à la préparation de leur mission de guerre, vont être désormais répartis entre deux grandes familles: les "réserves actives" et les "réserves ordinaires" de l'armée de l'air.

Les réserves actives sont destinées à fournir dès cette année les cadres et les effectifs nécessaires à la mise sur pied, dans les premières heures de la mobilisation, de certaines unités dotées d'avions à réaction et de certaines formations d'artillerie antiaérienne.

D'ici 1953, l'aviation a en effet besoin, en plus de ses cadres actifs, de plus de 300 officiers ou sous-officiers entraînés sur appareils à réaction, d'une centaine de pilotes de chasse très avertis des problèmes de l'interception aérienne, de 500 officiers aptes à l'encadrement des formations de la défense aérienne du territoire, de plus de 1.100 sous-officiers du corps des mécaniciens, de quelque 200 officiers et 900 sous-officiers de l'artillerie de l'air, enfin d'un millier de sous-officiers du service des télécommunications.

Recrutées exclusivement parmi les volontaires, les réserves actives sont ouvertes aux réservistes remplissant certaines conditions d'âge, d'aptitude physique et professionnelle. Ceux-ci doivent signer un contrat spécial d'engagement pour une durée comprise entre trois et cinq ans. Ils sont tenus d'accomplir d'assez longues périodes annuelles: 70 journées d'instruction dont quinze consécutives et un certain nombre d'heures de vol, ceci pour le personnel navigant, les "rampants" ne devant que trente jours, dont huit consécutifs. Les journées d'instruction peuvent d'ailleurs être fractionnées par séances d'une demi-journée chacune et s'effectuent en principe dans les unités actives les plus proches du domicile des intéressés.

Pour les dédommager de ces obligations, on a prévu que les réservistes actifs percevront une solde, variable suivant le grade et la spécialité, pouvant aller par exemple de 220.000 francs par an pour un lieutenant-pilote à 50.000 pour un sergent mécanicien.

En outre et ceci afin d'atteindre des éléments encore plus jeunes, pourront être admis dans les réserves actives, à partir de 1952, les jeunes gens appelés pour leur service légal et signant l'engagement spécial. Durant leur présence sous les drapeaux ceux-ci recevront, dans les écoles de l'armée de l'air, l'instruction professionnelle de la spécialité qu'ils auront choisie et l'éducation militaire leur permettant de devenir sous-lieutenant ou sous-officier de réserve. A la fin de leur service, ils seront tenus aux mêmes pé-

riodes que tous les réservistes actifs.

Moins onéreuses qu'une armée de métier, la réserve active donnera à l'aviation française le moyen d'assurer les missions qui lui sont imparties.

Quant à la "réserve ordinaire", disons tout de suite que cette appellation n'a rien de péjoratif. Elle comprend tous les réservistes n'appartenant pas à la réserve active et qui s'engagent volontairement à parfaire leur entraînement.

La diphtérie est en voie de disparition

(S.I.F.) — Le professeur Ramon a rappelé les très remarquables résultats obtenus par la vaccination à l'anatoxine diphtérique.

En 1925, on enregistrait à Paris 2.836 cas de diphtérie, dont 188 mortels. En 1950, 162 cas de diphtérie seulement ont été signalés, parmi lesquels 5 décès (chez les non vaccinés).

Le succès de cette vaccination est égal dans tous les pays du monde.

Grâce à la vaccination par les anatoxines diphtérique et tétanique et aux "vaccinations associées", méthodes de conception et de réalisation françaises, a déclaré le professeur Ramon, des centaines de millions d'individus sont protégés dans le monde entier contre des maladies redoutables.

L'apparence de chien ébouriffé

Les Anglaises adoptent avec enthousiasme l'apparence "chien ébouriffé". En effet, la vogue du tissu "caniche" a atteint les jaquettes et costumes aussi bien que les manteaux d'hiver. Le plus populaire, ensuite, est une peluche à long poil, qui semble s'épanouir sous certains éclairages et qui se teint en tons riches et profonds.

En troisième lieu pour la popularité, vient le "velours de rue", qui, presque infroissable et imperméable à la pluie, sert à la confection d'imperméables, de costumes de jour, de chapeaux, de gants et de garnitures.

Les nouvelles couleurs amorties, qu'on voit en plusieurs manteaux d'hiver, se complètent de chapeaux aux teintes brillantes en velours ou en peluche "peau de pêche", dont plusieurs ont des plumes ou des garnitures de perles impressionnantes. (B.I.R.U.)

La Bible vous parle...

Ceci est mon commandement, que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous demande.

(Jean 15, 12-14.)

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible.)

Le Sabre est supérieur au Mig russe, d'après un pilote d'essai

Leurs caractéristiques générales sont semblables, mais l'avion à réaction soviétique est plus faible au point de vue instruments.

Oshawa, Ont., 20 novembre. —

"La guerre de Corée a permis de comparer l'avion à réaction Sabre, de fabrication canadienne, et l'avion à réaction soviétique MIG. Leurs caractéristiques générales sont à peu près équivalentes. Tous deux ont des ailes en flèche et disposent de la même puissance en montée. Le chasseur russe est plus lourdement armé, mais son tir est plus lent. Cependant, au point de vue instruments de communications et de conduite, le Sabre possède une grande supériorité. La pauvreté d'instruments du MIG constitue sa principale faiblesse. Elle fut probablement responsable de la piètre performance des chasseurs soviétiques dans certaines conditions de combat".

Ces détails ont été communiqués aujourd'hui par M. A.-J. (Al) Lilly, pilote d'essai canadien, dans une causerie qu'il a prononcée devant le Club Kiwanis d'Oshawa, Ontario.

M. Lilly, qui est chef-pilote de Canadair Limited, à Montréal, la plus importante usine d'avions du commonwealth britannique, et qui fabrique le chasseur à réaction Sabre, a expliqué que la guerre de Corée a prouvé que le MIG soviétique est un bon avion. Cependant, les engagements aériens qui se déroulent jour après jour, en Corée, prouvent que le Sabre "est encore meilleur qu'un bon avion".

Parlant d'expérience, M. Lilly a expliqué qu'un pilote d'avions à hélices qui passe aux avions à réaction, éprouve un changement aussi marqué qu'un fermier qui abandonne son cheval pour une automobile moderne.

Le pilote d'essai Lilly a souligné que la vitesse de l'avion à réaction a mis un terme à l'emploi des commandes manuelles. "A ces vitesses fantastiques, dit-il, les muscles humains ne comptent plus. Tout doit être commandé hydrauliquement." M. Lilly a amené son auditoire dans un vol imaginaire à huit milles d'altitude dans un avion à réaction. A cette hauteur, le vent atteint souvent de 100 à 200 milles à l'heure, et les nuages bloquent toute visibilité. Cependant, par temps clair, il est possible d'apercevoir en même temps Toronto et Montréal, dans un avion placé à égale distance de ces deux villes.

A 8 milles d'altitude, la température est d'environ 70 degrés sous zéro, et si le pilote doit évacuer l'appareil (en actionnant une charge explosive qui le projette à l'extérieur avec son siège) il doit se laisser tomber de 15.000 pieds avant d'ouvrir son parachute. Cette attente est nécessaire pour atteindre de l'air plus chaud car 70 degrés sous zéro est très froid même pour un pilote habillé d'un collant de nylon.

M. Lilly a révélé que le 100e avion Sabre est sorti de la chaîne de montage de Canadair, longue de 2½ milles, à la mi-septembre. Le 30 octobre, lors de la visite du couple princier, on commençait le montage du 133e appareil.

La production massive du Sabre étant maintenant en cours, la compagnie se prépare à fabriquer le T-36, un nouveau modèle d'avion de transport à deux moteurs très perfectionné, et le T-33, modèle

d'instruction du célèbre Shooting Star. Quand ces deux appareils seront produits en série, comme le Sabre, il faudra augmenter jusqu'à plus de 18.000 le personnel de Canadair, qui atteint présentement 9.000.

Pommes fraîches du Québec

Un fait important dans l'achat des pommes fraîches du Québec est celui-ci: Que les ménagères qui n'ont pas les moyens normaux de conserver des pommes en grande quantité soient assez sages pour n'acheter qu'une quantité limitée, soit quelques douzaines à la fois. La pomme fraîche du Québec, qui est ainsi conservée, garde en tout temps sa fraîcheur, sa saveur et sa grande valeur d'alimentation. De nombreux médecins et diététiciens recommandent la pomme dans le menu quotidien. L'enfant la réclame! Si vous n'avez pas les friandises que votre enfant vous demande, offrez-lui une belle pomme fraîche du Québec. Aussitôt vous verrez son sourire, sa joie, son appétit prendre le dessus. La pomme lui rend d'ailleurs un service de santé: elle possède des vitamines indispensables à l'énergie qu'il déploie quotidiennement. Comme dessert, elle s'apprête de la manière la plus facile et la plus saine qui soit. Que dire des compotes domestiques faites avec les bonnes, les belles pommes fraîches du Québec.

Chantiers coopératifs

Les chantiers coopératifs de l'U.C.C. remportent, cet automne, un vif succès. Dans plusieurs régions de la province dont Rimouski, l'Islet, la Beauce, Sherbrooke, le nord de Québec et Trois-Rivières, de nombreux chantiers coopératifs ont été formés et sont déjà au travail. Comme on le sait, la formule du "chantier coopératif" diffère sensiblement de celle du chantier ordinaire: les bûcherons sont eux-mêmes les entrepreneurs et les responsables des opérations et ils se partagent les bénéfices.

Mais ce qui est plus important, c'est la protection morale que l'on assure aux membres de ces chantiers coopératifs. Chaque bûcheron s'engage à mener dans le camp et sur les opérations du chantier une vie correcte et honnête. De plus, les membres du chantier coopératif forment des équipes d'étude qui se sont avérées très utiles pour la formation de nos jeunes ruraux.

Tout récemment, M. le chanoine Armand Malouin, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. de Sherbrooke, visitait au chantier de Blind-River, en Ontario, un groupe de bûcherons de son diocèse. De son côté, le R. P. Engelbert Lacasse, s.j., aumônier général des bûcherons de la province, a rendu visite aux membres du chantier coopératif de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-ouest. A ces deux endroits, il y eut confession et communion générale, messe dans le camp ainsi qu'un forum d'étude.



Un champion!

Seagram's King's Plate Rye Whisky

Servez Seagram en toute confiance



Puissante! Magnifique!

la MERCURY munie d'une COMMANDE MERC-O-MATIC

Boîte de vitesses automatique, plus simple et plus efficace!



LE PUISSANT MOTEUR V-8 MERCURY A FAIT SES PREUVES!

Robuste, économique, le moteur Hi-Power Compression de la Mercury (112 CV) est le fruit des 20 années d'expérience des plus grands fabricants de moteurs en V qui soient au monde. Il fournit plus de puissance à proportion de son poids, il est scientifiquement équilibré et il fonctionne silencieusement. Une fois de plus, la Mercury a démontré qu'elle est plus économique "par milles au gallon" en se classant première dans des épreuves officielles. Il vous faut essayer la Mercury!

la Mercury - puissante et magnifique!

Ecoutez le "Théâtre Ford", chaque jeudi soir, à Radio-Canada.

MERCURY LINCOLN Meteor

VOYEZ LE PLUS PROCHE VENDEUR AUTORISÉ MERCURY

BUDGET RÉPARÉ en vingt minutes!

Un service de prêt vraiment rapide! Tout se bâcle parfois en vingt minutes!

Un prêt Cordial est la solution toute trouvée à maints problèmes budgétaires.

Vous pouvez obtenir jusqu'à \$1.000,00 et les prêts sont assurés, pour la protection de votre famille, sans frais supplémentaires.

De nombreux modes de remboursements... montants et termes basés sur vos moyens.

Si vous avez vraiment besoin d'argent essayez notre service de "Budget Réparé".

NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.

FILIALE DE INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LTD.

JACQUES TREMBLAY Edifice Central

157 St-Germain — Tél. 3251-3352

Rimouski l'emporte facilement sur Matane

EN MARGE DES SPORTS

(par Raymond Bouchard)

Hockey

La partie entre Matane et Rimouski, dimanche dernier, a confirmé notre opinion émise depuis longtemps que Rimouski n'avait rien à craindre et que notre équipe figurerait avec avantage. Il est vrai que c'était la première partie du Matane cette saison et que les joueurs n'étaient pas habitués à jouer ensemble. Cependant nous croyons que même entraînée cette équipe présentera des joueurs de calibre Intermédiaire A ordinaires. Il est presque assuré que Matane libérera quatre ou cinq joueurs pour les remplacer par de nouveaux; mais ne croyons pas qu'ils seront de calibre senior car, selon nous, les joueurs seniors évoluent dans des ligues seniors. De plus, à ce temps-ci de la saison, les bons joueurs sont engagés (à moins d'aller à Halifax). Quant aux autres équipes du circuit, elles ne devraient pas être plus fortes que Matane, car elles aussi aligneront des joueurs de calibre "Intermédiaire". Nous connaissons les noms de quelques joueurs engagés par Mont-Joli et même si les Gagné, Hayfield, Lachance, Giguère, Lebel et autres sont de bons joueurs, pas un est de calibre senior ni supérieur aux nôtres. C'est donc dire que même à ce temps-ci de la saison, il n'y a pas lieu de s'alarmer à Rimouski; et si nous avons jamais besoin de renfort, nous avons confiance que Louis Aquin saura où le prendre.

Hockey junior

La Ligue junior a fait son ouverture jeudi dernier. Son Honneur le maire Victor Lepage mit la roulette au jeu. Une assistance encourageante de 500 amateurs environ laisse prévoir que ce circuit connaîtra une excellente saison. Le jeu offert devrait être supérieur à celui de l'an passé, puisque Rimouski compte deux équipes au lieu de quatre. De plus Trois-Pistoles aligne de bons joueurs et le compte de 7 à 5 en faveur des Carabes indique bien que les clubs se livreront de chaudes parties au cours de la saison. Au moment d'écrire ces lignes, la partie Rimouski jr contre Trois-Pistoles jr n'avait pas eu lieu.

Nous serons plus en mesure de porter un jugement sur les équipes la semaine prochaine alors que nous les aurons toutes vues à l'œuvre, exceptée celle de Mont-Joli qui n'a pas encore donné son adhésion finale. Toutefois on nous informe que quelques sportifs s'occupent et que des développements encourageants surviendront sous peu, ce que nous souhaitons ardemment, étant d'avis que Mont-Joli donnera plus de chaleur à la ligue. Les spectateurs présents à la partie de jeudi ont sans aucun doute remarqué que la direction de la Ligue junior n'avait pas majoré ses prix, même si les dépenses sont de beaucoup plus fortes que l'an dernier et que le calibre de jeu est supérieur. C'est un beau geste de la

part de la ligue, et nous tenons à en féliciter les directeurs.

La partie qui devait avoir lieu entre l'Université Laval et Rimouski sera jouée dimanche au Collège. Nous encourageons les amateurs à assister à cette rencontre, car nous sommes assurés que le club de Léo Bourgeault donnera beaucoup de fil à retordre aux Feuilles d'Erable, s'il ne les bat pas. Avec des joueurs de la trempe de Laroche, Roddy et Claude Roy, Legacé, Dubeau, Labrie, Alain, Boulet, Laroche, il n'y a pas de doute que nous serons en mesure de juger de la réelle valeur de notre équipe et surtout du gardien de buts André Lebel qui devrait être très occupé dans ses filets. En parlant de gardien de buts, on a appris de source ordinairement bien renseignée, qu'il est assuré que Duplessis, ex-cérebère des Saguenéens de Chicoutimi, jouera pour Rimouski, et que Lebel sera son substitut.

Vendredi-Notes

Pierre Brillant, vedette des Reds de Trois-Rivières, était de passage dans sa famille au début de la semaine. On sait que Punch Imlach, coach des As de Québec, surveille de très près le travail de Pierre qui, au moment d'écrire ces lignes, était troisième compteur de la ligue jr A Provinciale et le meilleur compteur de francs-but.

Félicitations à J.-C. Pomerleau qui pour la troisième semaine consécutive demeure en tête des quilleurs de la ligue des Chevaliers de Colomb.

Il est tout probable que Gary Smith, le joueur de couleur du Matane, sera libéré s'il ne l'a pas déjà été.

Il n'y avait qu'un seul joueur de Matane dans l'alignement de ce club, dimanche, tous les autres étant des étrangers en considérant Lapointe comme tel.

Par contre Rimouski n'alignait qu'un joueur étranger dans la personne d'André Lebel, le gardien de buts.

Marcel Lebel, qui gardait les filets du Mont-Joli l'an dernier, a supplanté Gilles Boisvert dans les buts des Reds de Trois-Rivières.

POTINS

Quel déception pour Matane! Se faire laver 11 à 3 alors qu'ils s'attendaient de nous blanchir!

Le New-Yorkais R. T. aurait l'intention d'accepter la direction du club de Baseball de St-Tharcisius, toujours selon C...!

Claude, le vrai Jean Barrette! Une grosse police se place en compagnie de Ti-Charles dans la boîte des punitions. Pourquoi? pour le protéger!

Le noir est attirant à condition qu'il brille!

Phil! Quel élégant patineur!

Cabano

Le plus vieux citoyen de Cabano, M. Georges England, est décédé samedi, le 17 novembre, après une courte maladie, à l'âge de 92 ans et 2 mois, à la résidence de sa fille Mme Arthur Dubé.

Le service et la sépulture eurent lieu à Cabano le 20 courant.

Nous prions Mme Arthur Dubé et la famille d'agréer nos sincères condoléances.

Mario Sénécal réussit le tour du chapeau. — Paul et Philippe Brillant comptent chacun deux buts. — Vandal fait de même pour Matane. — Plus de deux mille personnes assistent à la rencontre.

(par Raymond Bouchard)

Les Feuilles d'Erable de Rimouski n'ont fait qu'une bouchée des Matanaïens dimanche, au Collège de Rimouski, en les écrasant au compte de 11 à 3. Présentant une équipe composée entièrement de joueurs étrangers si l'on excepte Henri Savard, Matane a certes dû être désappointé de la tenue de plusieurs joueurs. Il est vrai qu'ils en étaient à leur première partie mais nous sommes assurés que la majorité de ces joueurs ne commandent pas le salaire qu'ils reçoivent. Pour revenir à la partie, il n'y avait que 6.08 minutes d'écoulées quand Paul d'Astous accepta un passe de Berger pour compter le premier but de la partie. Environ dix minutes plus tard Paul Brillant, qui chaussait les patins pour la deuxième fois cette saison, enregistra un des plus beaux buts de la partie avant que Mario Sénécal compte le premier de ses trois points.

Ce n'est qu'à la deuxième période que Matane fit sentir sa présence, et l'étoile du club de l'an dernier, J.-P. Vandal, fut responsable du premier but de son équipe. Exactement deux minutes plus tard, Laliberté accepta un passe de l'agressif Marc Dussault pour porter le compte à 3 à 2 avant que J.-P. Vandal trompe de nouveau la vigilance de Lebel dans les filets du Rimouski et égale le compte.

La joie des Matanaïens fut cependant de courte durée, car le bal commença pour Rimouski. Avant que le deuxième engagement se termine, Paul Brillant et Mario Sénécal comptaient chacun leur deuxième but pour redonner une avance de 5 à 3 aux Rimouskois. L'équipe de Matane faiblissait considérablement dans la troisième période et les locaux en profitèrent pour compter six buts par l'entremise de Philippe Brillant

(2), J.-L. Burgess, A. Raymond, R. Lebel et Sénécal. C'est probablement la fatigue qui a relenti les Matanaïens dans le troisième engagement, mais il faut dire que les Rimouskois jouèrent du très bon hockey et profitèrent quelque peu de la faiblesse du gardien de buts Raymond Lapointe. Les arbitres St-Laurent et Heppel distribuèrent seulement trois punitions, mais plusieurs infraction passèrent inaperçues. La partie qui était cédulée pour deux heures commença à trois heures, le retard étant causé par le mauvais état des routes.

SOMMAIRE

1ère période
Rimouski: D'Astous (Berger) 6.08
Rimouski: Paul Brillant (Harrison-Rioux) 17.18
Rimouski: Sénécal 18.40
Punitions: Burgess, Chaine.

2e période
Matane: Vandal (Poirier) 5.6
Matane: Laliberté (Dussault) 2.54
Matane: Vandal (St-Marie) 11.39
Rimouski: Paul Brillant (Raymond-Lavoie) 11.55
Rimouski: Sénécal (Berger) 16.50
Punition: aucune.

3e période
Rimouski: Phil Brillant (Raymond-Lavoie) 1.56
Rimouski: J.-L. Burgess (Raymond) 4.05
Rimouski: Raymond (Lavoie-Phil. Brillant) 11.22
Rimouski: Phil Brillant (Burgess-Lavoie) 12.24
Rimouski: Lebel (Berger-Sénécal) 15.23
Rimouski: Sénécal (Burgess J.-L.) 19.43
Punition: Lavoie (M).

Rapport de la Ligue de quilles des Chevaliers

Classement des équipes			
Canada Dry	19 points	S. St-Pierre	133.5
Gareau mon Tailleur	16 points	Bob Létourneau	132.4
Shell Oil	16 points	Roger Fortier	132.4
Rimouski Sportif	15 points	Raoul Pineau	131.6
Assurance-Chômage	15 points	Roger Heppell	131.6
Photo Lacombe	13 points	Sarto Roy	131.4
John Collins	12 points		
Chevaliers de Colomb	6 points		
Moyennes individuelles			
J.-C. Pomerleau	144.4		
Mario Sénécal	140.4		
G. Forbes	138.4		
Gilbert Amiot	134.0		
Plus haut triple :			
Equipe: Rimouski Sportif	2001		
Joueur: Roger Heppell	490		
Plus haut simple :			
Equipe: Rimouski Sportif	811		
Joueur: Roger Heppell	193		
		Raymond Bouchard.	

Rimouski jr inflige une deuxième défaite au Trois-Pistoles jr

(par Raymond Bouchard)

Déclassés dans la première période, les hommes d'Hilarion Lepage se sont réveillés dans les deux dernières reprises en enregistrant 6 points contre aucun pour leurs adversaires. Gaston Bellavance, un joueur très amélioré, a conduit l'attaque des vainqueurs avec deux buts, tandis que Plante, Guérette, J. Lavoie, Marc Gagnon et J.-P. Dubé complétaient le pointage. Pour les visiteurs, le diminutif Benoit Picard, qui avait obtenu quatre assistances à sa première partie, a augmenté son total en enregistrant deux francs-but, l'autre étant compté par Lavoie. Paraissant faible dans la première période, le gardien de buts Gaston Lavoie s'est brillamment comporté pour blanchir le Trois-Pistoles dans les deux derniers engagements en effectuant quelques beaux arrêts. Pour sa part, Lagacé a continué d'être décevant dans la cage du Trois-Pistoles. Je crois que Hermann Fournier, un jeune de Rimouski, qui est inactif, ferait un bon gardien de buts et donnerait un bon coup de mains aux Trois-Pistoles. Les arbitres St-Laurent et Janelle ont infligé un total de 11 punitions en plus d'une majeure de dix minutes infligée par conduite à Roger Guérette. C'était la troisième punition majeure de dix minutes infligées par l'arbitre St-Laurent depuis le début de la cédule, et nous l'encourageons à continuer d'agir ainsi. Dans toute ligue de hockey, les joueurs doivent respecter l'arbitre, et la ligue junior ne doit pas être une exception. Environ 300 spectateurs ont assisté à cette rencontre plus ou moins intéressante, surtout dans la pre-

mière période, dans laquelle le jeu fut très décousu. Rimouski jr. a mérité sept des onze punitions, et pour sa part Yves Forrest en mérita trois. C'est malheureux, car Yves est un bon joueur qui aide la cause de son équipe lorsqu'il est sur la glace et non dans la boîte des punitions.

SOMMAIRE

1ère période
Trois-Pistoles Jr: B. Picard (Belzile-Lepage) 1.25
Trois-Pistoles Jr: Lavoie (Larivée) 9.04
Rimouski Jr: G. Bellavance (Roussel-J. Bellavance) 14.17
Trois-Pistoles Jr: B. Picard (J. Larivée) 19.52
Punitions: Forrest Y., P. Plante, Roussel, J.-M. Larivée.

2e période
Rimouski Jr: P. Plante (Gagnon) 3.26
Rimouski Jr: R. Guérette (M. Gagnon-Plante) 3.55
Punitions: Lepage, Fournier, Forrest Y., M. Gagnon.

3e période
Rimouski Jr: G. Bellavance (Roussel) 2.15
Rimouski Jr: J. Lavoie (J.-P. Dubé) 8.14
Rimouski Jr: J.-P. Dubé (Bellavance G.) 12.32
Rimouski Jr: M. Gagnon (Charrest-Guérette) 18.45
Punitions: Dumont, Forrest Y., Lavoie, T.P.), Guérette (majeure de dix minutes mauvaise conduite).

Le Canadien National possède neuf transbordeurs de trains et nombre de barges et de remorqueurs.

Mots croisés illustrés



HORIZONTALEMENT

- 1-Sorte de grande bouteille représentée au centre
- 2-Plus large du haut — Venue au monde
- 3-Démonstratif — Gonflée
- 4-Brut — Volonté
- 5-Au monde — Terminaison d'infinitif
- 6-Conjonction
- 7-Il porte des grains — Séparation
- 8-Voie urbaine — Mesure
- 9-Vaincre
- 10-Epoque — Souverain — Impayés
- 11-Donnai le maximum de ce qui pouvait être absorbé

VERTICALEMENT

- 1-Tres embarrassés
- 2-Qu'il n'ait pas dépenser son argent — Sentir très mauvais
- 3-Possessif — Petites coiffures de toile pour nouveaux nés
- 4-Direction
- 5-Beaucoup le préfèrent à l'étude — Habileté
- 6-Petite pièce de monnaie
- 7-Sot ignorant — Titre pour noble anglais
- 8-Partie d'église
- 9-Tapis blanc et froid qui couvre parfois la terre — Jour
- 10-Tout le monde peut en commettre une
- 11-Grande ouverte — Entrelace

Solution mots croisés
semaine du 16 novembre

- HORIZONTALEMENT — 1. Cuisse; Et — 2. Assis; Ivan — 3. Restaurants — 4. Ire — 5. Ame, Met — 6. Sus; Eté — 7. Se; Si — 8. Ite; Eu — 9. Etreillons — 10. Ré; Tirées — 11. Espère; Séve.
- VERTICALEMENT — 1. Carnassière — 2. Use; Muettes — 3. Issues; Er — 4. Rit; Ete — 5. Asa; Sir — 6. Ire — 7. Sir; Le — 8. Eva; Les — 9. Animés; Ose — 10. Entretien — 11. Sète; Usée.

Les phrases célèbres

Et toi aussi, mon fils



Brutus (Marcus Junius), fils d'une sœur de Caton d'Utique et descendant du premier Brutus, est né vers 86 avant Jésus Christ. L'éducation stoïcienne qu'il reçut de son oncle et son nom même décidèrent de sa destinée tragique. Irrité par l'ambition de César qui aspirait ouvertement à l'autorité suprême, il entra avec son ami Cassius dans une conspiration contre la vie du dictateur qui passait pour être son père et qui l'avait toujours couvert de sa protection.

Celui-ci, l'apercevant le poignard levé au nombre de ses assassins, cessa de se défendre et s'enveloppa la tête de son manteau en s'écriant: — Et toi aussi, mon fils!... tu quoque fili mihi!

Poursuivis par Antoine et Octave, Brutus et Cassius furent vaincus dans les plaines de Philippi (42 av. J.C.). Brutus, désespérant alors du salut de la république se retira du champ de bataille et levant les yeux au ciel s'écria: "O, Vertu tu n'es qu'un nom!..." puis il se jeta sur une épée tendue par un de ses amis, le rhéteur Straton.

St-Alexis

Dimanche, 11 novembre, eut lieu l'assemblée mensuelle des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Alexis. Après de l'auumônier M. l'abbé Prudent Beaulieu, ont pris place des invités d'honneur parmi lesquels il y avait M. Emile Bouchard, président régional du district de Causapscal, et M. Roméo Henri, président du district comprenant St-Alexis, St-François d'Assise et l'Ascension.

La réunion se déroula dans une atmosphère de cordialité due en grande partie à la participation de nombreux orateurs étrangers et locaux.

Furent réélus pour la 2e année consécutive M. Marcel Bégin, président local et Mlle Marthe Dufour, présidente de son cercle; aussi M. Xavier Dufour, vice-président, M. Bertrand Blaquière, secrétaire, Mlle Thérèse Martin, vice-présidente et Mlle Cécile Dufour, secrétaire.

Un merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette soirée.

PETITES ANNONCES

ATTENTION MESDAMES: En envoyant un morceau de votre matériel, grandeur 14" x 14", vous pouvez avoir une bourse assortie à votre toilette au prix de \$1.50. Votre bourse vous sera retournée C.O.D. par prochaine livraison. Girard & Frère, 725 Cascades, St-Hyacinthe, Qué.

A VENDRE, tête Gauffrée "Royal" pour couvertures et lambris, feuilles de 6 à 15 pl. de long. Largeur 36 pouces couvrant 32". Prix et échantillons fournis sur demande. Estimé fourni gratuitement en nous envoyant la longueur du faite et des chevrons. Achetez directement de la manufacture. A. L. GONNIEVILLE, MFG. Dept. 23, Charette, Qué.

"ASSUREZ-VOUS un commerce lucratif pour \$15. Vendez à domicile 225 produits connus, aimés du public: articles de toilette, médicaments, nécessités culinaires, domestiques, thé, café, etc. Bel assortiment de SETS DE TOILETTE. Commission intéressante. Revenu basé sur votre travail. Bons territoires. AUCUN RISQUE. JITO 5130, St-Hubert, Montréal.

ATTENTION! Nous vous donnons réellement quelque chose. Produits gratuits à chaque mois qui vous ouvrent les portes. Plus d'avantages, que n'importe laquelle maison du genre. Comment profiter de tout ça? En écrivant à CIE FAMILIX, 1600 Delorimier, Montréal.

AGENTS DEMANDES pour vendre des bijoux, montre, bagues, colliers 100% profits. Gagnez facilement \$10.00 par jour. AGENCE-NICOLE, ENR., 21, Samson Lauzon.

ARGENT... ARGENT... ARGENT... Très facile à obtenir avec notre magnifique catalogue illustré et échantillonné, contenant 750 vêtements et bas indispensables pour Hommes, Femmes, Enfants, Bébé. Satisfaction assurée ou argent remis. Généreuse commission, boni, cadeaux, etc. Nous sommes positivement ceux qui donnons le plus à nos représentants, tout en offrant les plus bas prix. Ecrivez immédiatement pour votre catalogue gratis. Lingerie du Jour Inc., 4235-77, Iberville, Montréal.

VENDONS, ECHANGIONS, meubles de toutes sortes, neufs et usagés. — Mobiliers de chambre — salon — cuisine, poêles, laveuses, etc. Les Enchères Chertier, Enr., 1, Ave. Rouleau, angle St-Germain, Rimouski, Tél. 4373.

AGENTS DEMANDES — Pourquoi toujours endurer la maladie du foie, douleurs rhumatismales, mauvaise digestion, engourdissements, étourdissements, eczéma, et faiblesse; essayer les fameux médicaments "NIRVANA" composés d'un procédé spécial de racines et d'écorces, vous aurez entière satisfaction; nous avons besoin d'agents pour la vente de nos médicaments, c'est une proposition intéressante et une place d'avenir, qui vous rapportera de bons profits. Adressez-vous à Nirvana Compagnie Limitée, 1277 rue Commerciale, St-Romuald, Lévis.

BELLE OCCASION POUR FRANCISE WATKINS. Nous disposons d'une localité vacante pour un homme ambitieux, anxieux de devenir marchand indépendant prospère. Produits de la plus haute qualité et de réputation internationale. Gros revenu dès le début. Pas de déboursés. Automobile ou camionnette nécessaire. Crédit généreux aux personnes responsables. Entraînement aux frais de la Compagnie. L'aspirant devra être âgé de 25 à 55 ans. Ne manquez pas cette occasion, écrivez immédiatement à la Cie J. R. Watkins, Dépt. Q-R-2A, 350 St. Roch, Montréal.

Pour la...



Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.

L'Imprimerie Gilbert, Ltée RIMOUSKI

Restaurant Mon Copain

Gérard Michaud, prop.

139, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 3019.

SUCCULENTS REPAS

servis à prix raisonnables

VENEZ DÉGUSTER

informez-vous de leurs bas prix.

REPAS RÉGULIERS

un vrai bon Hot chicken en Spaghetti italien ou un Chop suey, apprêtés par des mains expertes.

CE PNEU VOUS FAIT PASSER A TRAVERS BOUE-NEIGE



AUCUNE CHAÎNE REQUISE!

Ces pneus "Mud-Snow", de B. F. Goodrich, sont construits avec une semelle profonde, spécialement conçue pour une traction supplémentaire... une conduite plus sûre avec plus de traction sur les routes raboteuses. Ils sont solides et passent à travers les pires chemins sans chaînes.

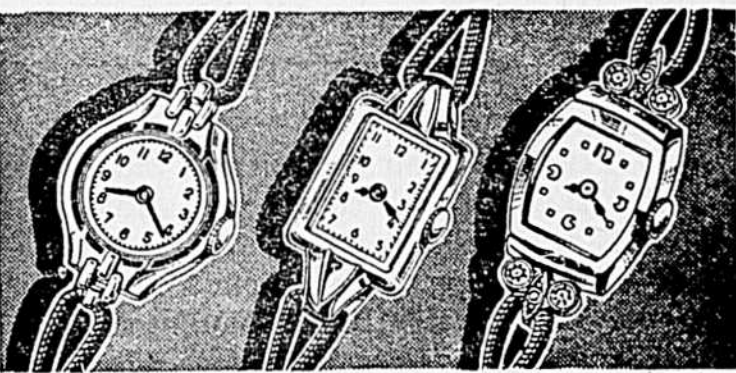
SERVICE EXPERT RAYMOND, Inc.

13, rue Lepage — RIMOUSKI — Téléphone 3659

B.F. Goodrich
MEILLEURS À LA LONGUE



\$19.75 SPÉCIAL \$19.75



Montre mouvement SUISSE

15 pierres; garantie d'un an.

Vitre épaisse R.C.

Boîtier or jaune.

Satisfaction garantie, sinon argent remis si retournée en bonne condition dans les 8 jours.

Remplissez ce coupon et envoyez-le par la poste immédiatement — Quantité limitée.

Bijouterie Fournier, Enr.
RIMOUSKI — Qué.

Veuillez m'expédier C.O.D.

1 montre dame, 15 pierres \$19.75

Nom

Adresse

Cours culinaires en janvier

Mlle Camille Bazin, conférencière du Département des Pêcheries, de Québec, était en ville, hier, pour préparer la série de cours d'art culinaire sur les diverses façons d'apprêter poissons, mollusques, crustacés, etc., qui se donneront à Rimouski après les Fêtes, à partir du 14 janvier.

M. Gustave Bédard, chef des Relations Extérieures du même ministère, est venu faire enquête sur les lieux des avantages à donner de tels cours dans Rimouski. Les dispositions prises par Mlle Bazin, de concert avec M. Gérard Bourré, administrateur de l'Entrepôt frigorifique, pour ces cours permettront à un très grand nombre de ménages rimouskois de se familiariser avec les nouvelles méthodes faciles de varier les menus où figure le poisson.

Lauréat au concours d'érablières

L'Association forestière québécoise vient de nous communiquer les noms des vainqueurs, lors du concours du grand prix forestier, section érablières, qui s'est tenu en 1951, dans la région du Bas St-Laurent-Gaspé, et qui comprenait les comtés de Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Matane, Matapédia, Bonaventure et Rimouski. M. Antoine Rioux, de St-Fabien, s'est classé le 1er, tandis que M. Joseph Bélanger occupe le second rang. Se sont également signalés dans ce concours, MM. Samuel Roy, Gérard Rioux, Fabien Roy et Ernest Canuel, tous de St-Fabien. Tout propriétaire, possédant une érablière d'au moins 7 acres en état d'exploitation pour la sève et résidant dans la zone ci-haut mentionnée, pouvait participer au concours. Les concurrents ont exécuté leurs travaux de sylviculture sous la direction de M. Romuald Fournier, ingénieur forestier du Bureau des renseignements forestiers.

(Communiqué).

Ne doit être lu que par les hommes

Elles sont aveugles. "Et les deux autres", demandèrent-ils, dix-huit hont cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent quatre-vingt-cinq. Par contre, sur cinq mille femelles, les hommes ne sont pas un seul.

Un savant français au pays esquimau

(S.I.F.) — M. Jean Malaurie, savant français de l'Institut de Géographie de Paris, chargé de mission par le Centre National de la Recherche scientifique, vient de rentrer à Paris, après un séjour de quatorze mois dans la région Nord du Groenland.

De juillet 1950 à août 1951, il a, sur les rives du bassin de Kane, détourné séparant le nord du Groenland de l'Archipel d'Ellesmerre Land, procédé à une étude géologique systématique de l'Est du Grinnell Land et Ingfield Land. Installé à Siorapalux, il avait pour auxiliaires six esquimaux polaires, et soixante-dix chiens de traîneaux.

Appliquant les techniques esquimaudes, la mission a vécu sans aide extérieure, se nourrissant exclusivement du produit de la chasse.

La température la plus basse enregistrée a été de moins 55 degrés le 20 février dernier. M. Malaurie a été le premier Français travaillant dans le district esquimau le plus septentrional du globe.

Les résultats rapportés sont importants. Ils seront exploités en collaboration étroite avec les expéditions polaires françaises (Missions Paul-Emile Victor), et avec les géologues danois.

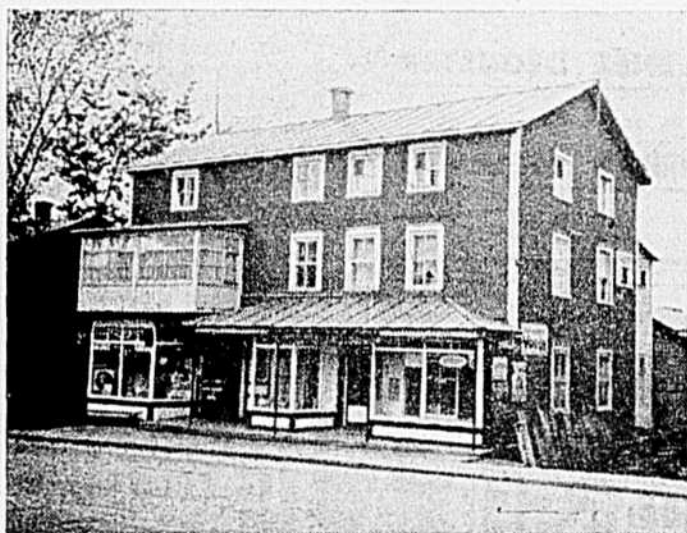
Mont-Joli

Mmes Herm. Proulx et Adrien Proulx, de Ste-Clotilde-d'Acton, étaient la semaine dernière en visite à Price et à Mont-Joli chez des parents et amis. Mme Proulx, malade, âgée de 89 ans, fit le voyage sans fatigue.

"Communistes" ou non, les Etats-Unis n'emploieront pas beaucoup de rouge. En commandant une quantité d'articles pour l'écriture d'un vendeur de la Sheaffer Pen Company, le secrétaire des Nations Unies a demandé 624 bouteilles d'encre bleu-noir et seulement 24 bouteilles d'encre rouge.

CHARRUE A NEIGE POUR AUTO A VENDRE. — Pratique pour ouvrir un chemin. Crampons universels que l'on peut ajuster aux pneus-choies. Doubleur de tavelle protégeant le pneu-choies. Lame concave 80 pouces de longueur, 12 pouces de largeur. Acier 1/8 de pouce d'épaisseur. Toute neuve \$12.00. C.P. 263, Rimouski, P.Q.

Maison à vendre



POSTE DE COMMERCE
SUR LA RUE DE L'EVECHE
S'adresser à :

ERNEST DOUCET

221 rue St-Germain — RIMOUSKI

GRAND TIRAGE POUR LES PETITS UNE POUPÉE

QUI CHANTE ET QUI PARLE

\$1.00 D'ACHAT

Eh oui ! Avec chaque achat de \$1.00 vous recevez un billet gratis donnant droit au tirage de la poupée chantante et parlante.

Le 31 décembre prochain.

SPECIALITES

LINGERIE D'ENFANTS, STATION WAGON, HABITS DE NEIGE, ENSEMBLES 3 PIECES, ROBES DE FILLETES, CHAUSSURES : petits points, depuis 0, jusqu'à 3 grands points, etc.

ARTHUR CARON

330, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 4200.

Sept-Iles

Dimanche dernier, à la salle paroissiale, le Cercle dramatique de Sept-Iles exécuta une comédie en trois actes qui eut beaucoup de succès. Les recettes furent données à la Commission scolaire pour acheter des prix pour les élèves.

La soirée débuta par une pièce de chant. Ensuite le premier acte : les mensonges de Ketty ; un chant. Le deuxième acte : le deuxième acte ; un mot du directeur ; le troisième acte ; remerciements de M. l'abbé, un mot du président de la Commission scolaire, M. J. Hould et, enfin, remerciements du directeur du cercle, M. Bouchard. Le chant O Canada termina la soirée.

Ont pris part à cette soirée comme acteurs : M. et Mme R. Bouchard, Mlle Colette Tremblay, Laurette Lévesque, Yolande Blouin, Armande Arsenault et Ginette Blouin ; MM. Marcel Bujold, Georges-Elie Boudraut, Marcel Pelletier, Pierre Roy et Roland Cummings. M. Pierre Roy agissait comme maître de cérémonie.

Le Rév. Père D. Doucet, curé, est de retour d'une vacance bien méritée dans sa famille.

M. Henri Cummings est allé à Mont-Joli en fin de semaine.

M. Emery Bouchard est de retour de Shelter-Bay où il est allé chercher sa famille installée définitivement à Sept-Iles.

Le 18 novembre avaient lieu, dans l'église de Sept-Iles, les funérailles de M. Gustave Blanchette, décédé après une courte maladie. Il était l'époux d'Esther Hébert qu'il laisse dans le deuil avec plusieurs enfants et petits-enfants. Nos condoléances à la famille.

St-Jean-de-Dieu

Dimanche, le 18 novembre, avait lieu à St-Jean-de-Dieu la bénédiction de deux écoles et du nouveau couvent des Soeurs de Notre-Dame-du-Rosaire, par M. l'abbé Joseph Gauvin, curé de la paroisse.

Les élèves du couvent profitèrent de la circonstance pour remercier leurs distingués bienfaiteurs.

La petite réception débuta par un duo, exécuté par Mlles Thérèse Souhard et Cécile Lebel.

La chorale salua par un chant de circonstance.

Une adresse fut lue par Mlle Gemma d'Auteuil, au nom de tous les écoliers, remercia ceux qui avaient aidé à l'érection de ces écoles.

Parmi les invités d'honneur figuraient M. l'abbé Joseph Gauvin, curé de la paroisse, M. l'abbé Philippe Ouellet, vicaire, M. Roméo Gagné, député du comté de Rivière-du-Loup, M. E. L'Italien, inspecteur régional des écoles, M. Jean Thériault, insp., M. Joseph Rousseau, maire de la paroisse ainsi que Mme la mairesse ; M. Lucien Rousseau, président de la commission scolaire, MM. les conseillers, le Dr J.-C. Langlais et Mme Langlais ainsi qu'un grand nombre de parents des élèves et amis de l'éducation.

Les orateurs, présentés par M. Lucien Rousseau, furent M. Roméo Gagné, député, MM. les inspecteurs L'Italien et Thériault et M. l'abbé Joseph Gauvin.

On termina par la bénédiction et la visite du nouveau couvent.

Décès

— A Amqui, le 20 novembre, à l'âge de 71 ans, Mme C. Lechasseur, épouse en premières noces de M. Ernest Burton et en deuxième noces de M. Joseph Bouchard. La dépouille a été exposée chez M. Jos. Burton, fils de la défunte.

— A Ste-Rose-du-Dégel, le 19 novembre, à l'âge de 86 ans, M. Alexandre Landry, époux d'Emilie Soucy. La dépouille a été exposée chez M. Léon Landry, fils de la défunte.

— A New-Bedford, le 19 novembre, à l'âge de 67 ans, Mme Philippe Pelletier (Anna Aubut). La dépouille a été transportée à Bic où elle a été exposée chez M. Isidore Aubut en attendant les funérailles qui eurent lieu ce matin.

Islets-Caribou

M. et Mme Johnny Jourdain sont revenus d'une promenade chez des parents à Baie-Comeau.

Mme Georges Laliberté est actuellement à Québec.

M. et Mme Philippe Jourdain sont partis pour Sept-Iles.

Ste-Paula

M. l'abbé Hilaire Desmeules, curé de la paroisse, a été l'objet d'une belle manifestation, dimanche, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Ses ouailles avaient organisé une soirée dramatique et musicale au cours de laquelle on remit à M. l'abbé Desmeules une magnifique couteillerie en argent et un service de vaisselle.

Diplôme supérieur de pédagogie

Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a présidé, samedi, dans les salons de l'Institut Pédagogique de Montréal, la brillante séance de collation de diplômes et de grades universitaires de la 25e année académique de l'Institut.

Parmi celles qui ont reçu le diplôme supérieur de pédagogie, avec grande distinction, aux cours de vacances, on relève le nom de Mlle Léonie Perry, de Gaspé.

St-Cléophas

Ces jours derniers un incendie a détruit de fond en comble l'étable de M. Marcel Roy. Aucun des animaux n'a pu être sauvé.

Mlles Madeleine et Jeanne d'Arc Côté, employées à Rimouski, ont rendu visite à leurs parents M. et Mme Arcade Côté.

M. et Mme Romuald Perreault, de Mont-Joli, étaient en visite chez leurs parents de St-Cléophas.

M. l'abbé Marcel Morin, professeur au séminaire de Rimouski, était de passage chez ses parents M. et Mme Oscar Morin.

MM. Placide Harel, Fernando Côté, Désiré Bélanger et Jean-Luc Bélanger, tous employés dans les chantiers de Baie-Trinité, étaient de passage en notre paroisse en fin de semaine.

M. Yvon Perreault, commis à Shelter Bay a rendu visite à ses parents de St-Cléophas.

Mme Aimé Perreault a fait un court voyage à Rimouski.

M. François St-Pierre, employé à bord du V.M. Matane, était de passage en notre paroisse.

Lac-des-Aigles

La Commission Scolaire de Lac-des-Aigles compte 16 institutrices qui doivent enseigner à près de 400 garçons et filles.

Au couvent paroissial, dirigé par les SS. du St-Rosaire, établi en 1940, trois religieuses et quatre institutrices laïques y dispensent l'enseignement.

Chronique financière

publiée par la Maison L.G. BEAUBIEN & CIE, L.T.E.E., MARCHE DES OBLIGATIONS (du 12 au 16 novembre 1951)

Au cours des dernières semaines, la BANQUE DU CANADA a dû absorber de fortes quantités d'obligations à longue échéance du GOUVERNEMENT. Pour diminuer cette pression, la Banque a baissé jeudi le 15 novembre les cours-acheteurs des obligations à long terme qu'elle maintenait depuis le mois de mars 1951. L'effet de cette décision se fit ressentir immédiatement sur le marché, et les cours des obligations du Gouvenement et des Provinces enregistrèrent des reculs variant de 1 1/4 point pour les émissions à long terme, à une fraction pour celles à moyen terme. P. ex., les 3% 1966 ont baissé de 97 à 95 1/2, ce qui éleva leur rendement de 3.23% à 3.36%.

La baisse des cours-acheteurs des obligations et, par conséquent, l'élévation de leur rendement, est interprétée dans les milieux financiers comme une partie du programme du Gouvenement dans la lutte contre l'inflation. Le marché a bien supporté ces changements, n'ayant enregistré aucune pression spéciale. Les émissions à court terme ont même progressé d'une fraction.

Moins actif que la semaine précédente, le marché des obligations convertibles est resté le centre de l'activité, mais le cours en général a subi peu de changement.

La nouvelle émission du CANADIAN PACIFIC RAILWAY, 3 1/2%, était la plus active et a progressé d'une fraction. DOSCO gagne 1 1/2 point, tandis que BARVUE MINES, DOMINION TEXTILE enregistrent des reculs fractionnaires.

SERVICE PRIVE

Julienne Lepage
garde-malade graduée

C.P. 174 Tél. 3910
RIMOUSKI 2347

BUVEZ
Coca-Cola
Rafraîchissement économique 7c

Causapsca

M. et Mme Albert Lacasse (Cécile Dufour) annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Gabrielle-Lucine ; parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Dufour (Thérèse Pigeon), oncle et tante ; porteuse, Mlle Marie-Anne Dufour.

M. et Mme Z.-A. Boudreau (Armande Bellavance) annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Martin. Parrain et marraine, M. et Mme Gonzague Bellavance, grands-parents ; porteuse, Mlle Pierrette Bellavance.

M. et Mme Jean-Marie Tremblay (Yvette Lévesque) sont part de la naissance d'un garçon baptisé sous les prénoms de Joseph-Thomas-Guy ; parrain et marraine, M. et Mme Roland Tremblay.

Mme Johnny Dufour a été déléguée pour aller à une journée d'études tenue pour les Dames de l'U.C.F. et les membres de l'U.C.C.

Chez les Dames Fermières Mme Onias Pinard fut élue présidente, Mme Johnny Dufour vice-présidente et les conseillères élues furent Mmes Albert St-Laurent, Adrien Rioux, Georges Bergeron et Charles Castonguay ; secrétaire, Mme Alcide Paré.

Mme Raymond Dufour et sa fille Madeleine sont allées passer une fin de semaine à Lac-au-Saumon chez M. et Mme Albert Pearson.

Mlle Lucile Dubé, de Causapsca, a eu un accident à son ouvrage, mercredi ; elle s'est fait broyer un pouce et fut hospitalisée à Campbellton.

St-Eugène

Baptêmes — Jean-Noël, enfant de Joseph Dumais et Bertha Fortin. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Gagnon, cousins.

Françoise-Joan, fille de Sylvio Dastous et Marie Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Frédéric Dastous, oncle et tante ; porteuse, Mlle Aline Fortin.

MM. Louis et Raymond-Marie Dastous sont allés au sanatorium de Mont-Joli rendre visite à leur sœur Mme Ferdinand Roy ; et ils ont passé huit jours chez leur père, M. Paul Dastous.

MM. Gervais Gagné et Réal Bernier, de Rimouski, et M. et Mme Alban Gauvin, de Mont-Joli, étaient à St-Eugène dimanche.

Mme Napolcon Bélanger, de St-Fabien, est venue chez son père M. Joseph Berger.

M. et Mme Francis Côté et leurs enfants ainsi que Mme E. Côté, de St-Mathieu, ont rendu visite à M. Alphonse Bérubé.

M. et Mme André Berger, de Mont-Joli, ont rendu visite à leurs parents.

Mme Raymond Plourde a été transportée d'urgence à l'hôpital de Rimouski avec son bébé.

Lac-au-Saumon

Le 1er novembre ont lieu la bénédiction de la nouvelle école No 2 au rang 3 de Lac-au-Saumon. Parmi les personnes présentes il y avait le Rév. Père Daniel Barnabé, curé de la paroisse, M. Philippe Cossette, député, M. Paul-Emile Gagnon, inspecteur d'écoles, M. Ferdinand Dupont, entrepreneur, les membres de la Commission scolaire et un grand nombre de paroissiens. Des discours furent prononcés par M. le député, M. l'inspecteur et M. le curé. Les institutrices de cette école sont Mlles Madeleine Turbide et Isabelle Bérubé.

M. Benoit Turcotte travaille actuellement à Baie-Comeau.

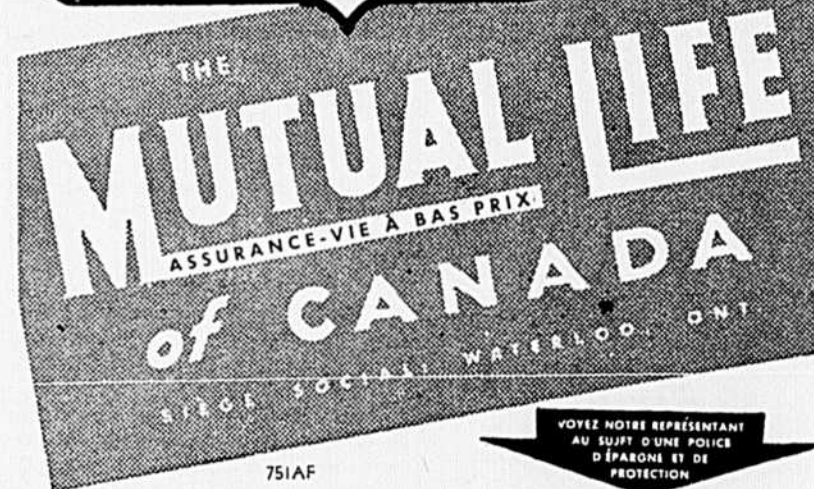
Certains U se fient à la chance... d'autres savent épargner

Pourquoi attendre à demain pour ouvrir votre compte d'épargne?

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Une banque vraiment royale

IL N'EST JAMAIS TROP TÔT POUR ÉPARGNER!



SUCCURSALE : immeuble Banque Canadienne Nationale, Rimouski, P.Q. Tél. 2437

G.-O. Rouleau, gérant de succursale

REPRESENTANTS :

Pierre-Paul Belzile, 7, rue Tanguay, Rimouski, P.Q. Tél. 2078.
J.-Samuel Gagnon, Bic, cté Rimouski, P.Q.
Blaise Lavoie, Mont-Joli, P.Q.
J.-Alex. April, Rivière-du-Loup Station, P.Q.
Alphonse Michaud, Amqui, cté Matapédia, P.Q.
J.-C. Paradis, Matane, P.Q.

DUNLOPILLO

LE MATELAS EN LATEX MOUSSEUX

Exclusivité de la maison

BERTIN & FILS
MANUFACTURIERS
DE BONS MATELAS

Prix d'introduction d'ici aux fêtes.

Val. Rég. : \$99.50

POUR

\$69.50

382, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 4417

Soyez les premiers à bénéficier de cette nouveauté.

Dormez comme sur un nuage

... PRIX DEFANT TOUTE COMPETITION

CONDITIONS AVANTAGEUSES

LE PLUS BEAU CHOIX de voitures usagées

PASSAGERS

1951	—	—	—	VANGUARD, air conditionné, radio.
1950	—	—	—	FORD Custom, air conditionné, radio.
1950	—	—	—	DODGE Custom, air conditionné, radio.
1949	—	—	—	DODGE Spécial de Luxe, air conditionné, radio.
1949	—	—	—	MERCURY, chaufferette.
1948	—	—	—	CHRYSLER Windsor, air conditionné, radio.
1948	—	—	—	STUDEBAKER Champion, air conditionné.
1948	—	—	—	MERCURY Coupé, radio, chaufferette.

CAMIONS

1950	—	—	—	DODGE, 1 tonne, express
1948	—	—	—	FORD 1 tonne Express
1947	—	—	—	DODGE, 3 tonnes.
1947	—	—	—	MERCURY, 3 tonnes.
1946	—	—	—	FARGO, 3 tonnes.

Toutes ces voitures sont en parfaite condition

St-Robert Automobiles, Inc.

13, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — RIMOUSKI, P.Q. — Tél. 3309

DISTRIBUTEURS : DODGE — DESOTO — CAMIONS DODGE

Képis et cornettes

(Nouvelles du Vietnam)

Sainte-Enfance, Saigon, août 1951. Ma Révérende Mère, Puisque mon article sur mes bons larrons vous a intéressée, je viens vous parler de mes braves soldats qui sont admirables par leur endurance et leur bon moral.

Lorsque je passe dans les salles des graves blessés, il faut voir leur figure s'épanouir; ils disent en frappant des mains:

—Voilà notre rayon de soleil qui arrive!

—...Attention, mes enfants, le soleil donne la migraine; comme vous ne pouvez pas bouger, gare aux insulations!

Et ce sont des fusées de rire qui amusent les Docteurs et les Infirmières.

—Moi, dit l'un, je suis resté de longs jours dans la Frigidité (la chambre froide), c'est grâce à vos visites que j'en suis sorti car je me croyais bien perdu. Vous me disiez: "Voyons, mon petit, soyez courageux, rien n'est impossible au Bon Dieu. Il vous guérira, ayez confiance. De temps en temps je broyais du noir, mais j'ai eu confiance et me voilà en forme".

—Pour moi, reprit un autre, j'étais prêt à passer l'arme à gauche; je ne voulais rien entendre lorsque vous êtes arrivée, ma Soeur, et m'avez dit d'un air sévère: "Voyons, mon fils, on ne meurt pas à vingt ans. Allons, du courage, le Bon Dieu aidant je suis certaine que vous reverrez votre belle Bretagne et tous ceux qui vous sont chers. Vous aviez raison, maintenant je suis costaud et dans six jours je prends l'avion et retourne au pays. Merci, merci, ma Soeur!". Remerciez surtout le Bon Dieu, car c'est Lui qui vous a sauvé.

Un petit soldat, grièvement blessé, à qui on venait d'administrer les derniers Sacraments, me disait avec de gros sanglots: "Quand je n'y serai plus, vous avertirez ma maman et ma chère fiancée".

—Non, non, mon petit, je n'avertirai personne; vous irez vous-même faire vos commissions, car je suis certaine, qu'avec l'aide de Dieu, vous allez vous remettre. Allons, mon petit Normand, soyez courageux, ayez confiance, bientôt vous irez revoir tous ceux que vous aimez, vous mangerez des pommes et boirez du cidre de Normandie. En effet, dix jours plus tard il sortait de la salle climatisée, heureux d'avoir gardé tous ses membres. Toutes les fois que j'allais dans son pavillon, il me disait en souriant: "Je suis content, ça va". Un matin, il me dit: "Merci, merci ma Soeur. Adieu, vous aurez de mes nouvelles. Je pars en France, par avion, demain".

Il y a quelques jours, je recevais une carte de Lourdes. C'était mon "trompe la mort" qui m'écrivait: "Pour remercier la Sainte Vierge de m'avoir accordé la grâce de revoir mes bien-aimés parents, j'ai communiqué ce matin sur l'esplanade en pensant beaucoup à vous, ma Soeur, qui êtes la déléguée de la Vierge Marie pour apporter tant de réconfort aux blessés et aux malades des Hôpitaux d'Indochine. Pour toujours. Votre Albert".

Un soir, je passe dans un pavillon spécial. — Nous avons un grave malade, me dit l'Infirmier. C'est un V. M. Il ne passera pas la nuit. Je vais le voir. Il me regarde avec de grands yeux étonnés. Je lui dit quelques mots sur notre belle religion, lui donne un chapelet qu'il embrasse. Je lui fais dire des invocations: "Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi au moment de la mort", et lui demande s'il veut être chrétien. En me regardant fixement, il me dit: "Oui! Oui!" Alors j'appelle l'Infirmier, un jeune militaire, tout nouveau dans la colonie. — "Votre grave malade veut être chrétien, je vais le baptiser. — Mais non, me dit-il, attendez, je n'ai rien de ce qu'il faut. Je cours chercher des bougies, du sel, des serviettes, etc... — Pas besoin de tout cela. Donnez-moi de l'eau du robinet. Regardez comment je fais. Alors je verse de l'eau sur la tête d'André, en disant: "Si tu le désires, je te baptise au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit". Vous voyez, ce n'est pas plus difficile de donner le Baptême à des mourants, quand on ne peut pas avoir l'Aumônier. Ce brave garçon était sidéré de voir la simplicité de ce grand acte.

Tous les malades de la salle me regardaient et disaient: "La Soeur lui a donné un bon médicament, voyez comme il est calme!". André a encore vécu un jour en disant à tous ceux qui l'approchaient: "Je vais dans la maison de Jésus, Marie, Joseph".

Un brave marin, à qui on venait d'amputer un bras, était complètement découragé. J'arrive près de son lit. Il me regarde et ferme les yeux. Je parle, pas de réponse. — "Voyons, mon cher marin, vous qui ne perdez jamais le Nord, êtes-vous à ce point à fond de cale? Vous souffrez beaucoup, je le comprends, mais ne vous faites pas de chagrin, vous avez donné en plus de votre héroïque courage un de vos membres à la France. Eh bien, elle vous le rendra, en vous faisant mettre un bel appareil, et vous ferez encore honneur à la Marine, et peut-être un jour serez-vous nommé Amiral!". Il me regarda

en souriant: "Ce qui me fait le plus de peine, c'est que je ne pourrai plus jamais jouer de l'accordéon à ma maman et à ma fiancée. Elles étaient si fières de moi, et maintenant!!!". — Maintenant? Maintenant mon petit, remerciez le ciel de vous avoir sauvé, car vous auriez pu être du nombre de vos camarades qui ne reverront jamais leur famille; tandis que sous peu, vous aurez la joie d'embrasser votre chère maman, qui sera fière de son fils, et votre fiancée. Allons, plus de tristesse, au loin le cafard! Alors, mon petit marin se met à siffler: "Plus de tristesse, la vie est belle".

Un jour, en faisant mes visites, je rencontrais le Docteur, l'air anxieux. — Vous avez de graves nouvelles?

—Où, un pauvre gars qu'on nous amène dans le coma. Je crains de ne pouvoir le tirer de là. —D'accord, Docteur. Vous seul, peut-être non, mais avec l'aide de Dieu, le Grand Docteur d'en Haut, vous arriverez à le remettre sur pieds.

J'arrive, près de sa chambre. "Ma Soeur, me dit l'Infirmière, ne lui parlez pas, il est mourant".

"Madame, lui dis-je, voulez-vous avoir la bonté d'aller avertir M. l'Aumônier de suite." Je m'approche du lit du mourant, lui dis quelques invocations à l'oreille. Aucune réaction. Cependant j'avais confiance. On lui met la pile d'oxigène, pour le faire respirer. Pendant quatre jours, malgré toutes les soins dont il était l'objet, il n'y avait pas grand résultat. Un soir, le Docteur me dit: "Je suis content, notre malade est hors de danger". — Je me permets, Docteur, de vous répéter ce que je vous ai si souvent dit: "Demandez toujours au Bon Dieu de vous aider, ayez confiance, vous serez surpris du résultat". Notre beau jeune homme est guéri. Quand on lui raconte dans quel état il était en arrivant à l'hôpital, il répond: "C'est l'hélicoptère du bon Sauveur qui m'a ramené du pays des morts!!! Comme j'en suis content et l'en remercie".

Un soir, j'étais dans une chambre réfrigérée, où on venait de mettre quatre graves blessés. — "Mes enfants, leur dis-je, je vous confie à la Sainte Vierge. C'est une Infirmière idéale qui guérit sans piqures." Le Docteur arrive avec le Général: "Je suis content de vous trouver près de mes blessés, ma Soeur, vos visites ont toujours un bon résultat, venez-y souvent... Vous êtes toujours alerte et souriante, vous n'êtes donc jamais malade?". Je lui réponds en souriant: "Mon Général, les douleurs sont des folles et ceux qui les écoutent, etc...". — Il n'y a vraiment que des Religieuses pour avoir un pareil cran!!!

Vous comprenez, ma bonne Mère, quand on voit tant de souffrances et de misères supportées si vaillamment, comment se plaindre de nos petits malaises?

Hier, je suis allée voir nos vaillants soldats qui reviennent de Corée, pour rejoindre la France par prochain bateau. Ils ont tous un moral parfait. Je leur ai apporté du Champagne. Les Docteurs m'ont dit: "Ma Soeur, vous leur faites faire la "Nouba". Ils voudront tous revenir en Indochine". — C'est juste qu'ils viennent jouer d'un peu de repos après avoir été à la peine. Aussi, je ne leur dis pas "Adieu", mais "Au revoir!".

Veuillez voir, ma bonne Mère, dans ce décousu, la sincère affection que j'ai pour vous et ma chère Communauté.

Votre Soeur Errante.
"Annales des Soeurs de St-Paul"

La santé des dents

Réponses à de fréquentes questions
Q.— Mon mari, âgé de 44 ans, s'est fait extraire trois dents au cours des trois dernières années et, pour toutes trois, a souffert d'alvéolite. Pouvez-vous me dire la cause de cette affection? Quel en est le meilleur traitement?

R.— Les causes de l'alvéolite, à la suite de l'extraction de dents, sont nombreuses. Le Docteur Sterling V. Mead, dans son livre sur la chirurgie buccale écrit: — "Quelques-unes des causes de l'alvéolite sont: l'infection ou l'inflammation de l'os autour de la racine de la dent; l'extraction des dents alors qu'existent un état aigu de traumatisme ou un abcès avec du pus en abondance sans que cette extraction soit suivie des soins ou des précautions post-opératoires nécessaires; l'existence ancienne d'une infection chronique qui peu à peu a attaqué le lui-même; le grand âge du patient; la mise à nu pendant une longue période de l'alvéole de la dent; la présence de la salive et de particules de nourriture dans l'alvéole; la négligence de nettoyer ou d'enlever complètement les tissus infectés dans l'aire pathologique; la succion, enfin, par le patient, de son alvéole ou le fait d'y placer sa langue ou encore d'y porter les doigts." Le traitement de l'alvéolite varie selon sa cause. Se traiter soi-même n'est jamais à conseiller.

Gelées de pommes rapides

C'est le temps des pommes! Le temps de croquer à belles dents dans ces fruits colorés, fermes, juteux, sucrés ou légèrement sués. L'abondance amène des bas prix dont le ménagère doit se prévaloir sans retard.

Comprenant bien, cependant, que les pommes ne puissent être servies, matin, midi et soir, sept jours par semaine, les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs du Ministère de l'Agriculture du Canada ont cherché des moyens pratiques de faire bénéficier de ces aubaines et d'en allonger l'usage pendant toute l'année. Elles ont expérimenté ces jours-ci des procédés rapides de faire... de la gelée de pommes.

Dans l'extraction, au lieu de laisser, selon la méthode idéale, tomber le jus goutte à goutte, elles ont pressé le sac obtenant ainsi, rapidement et sans les ennuis inhérents ordinairement à cette préparation, une gelée presque aussi limpide. Elles ont ensuite essayé la méthode française dans laquelle il n'est même pas nécessaire de faire chauffer le jus: le gel se développe tout simplement sous la chaleur du soleil; le résultat est excellent.

Certes, si la méthode habituelle est la plus parfaite, il reste que ces deux procédés, en temps d'abondance et de bas prix, permettent d'obtenir rapidement et avec le moins de travail et d'ennuis possibles des gelées délicieuses. La maman, même la plus affairée, peut donc, elle aussi, ranger sur ses tablettes des bocaux de gelée limpide.

Toutes les pommes, quand elles ne sont pas trop mûres, donnent de la gelée. La préparation des grosses pommes exige moins de travail et de manipulation. Cependant, comme c'est la pelure qui donne la couleur, quand les pommes sont rouges, plus elles sont petites, plus il y a de la pelure et plus la gelée est colorée.

Un thermomètre n'est pas absolument nécessaire. On reconnaît que la gelée est cuite à point lorsqu'en retirant la cuillère, à l'horizontale, on voit deux gouttes partant chacune des deux extrémités se rejoindre très vite au centre pour n'en former qu'une seule. C'est l'essai des gouttes jumelles ou sirop à la nappe.

Tous ces petits secrets ainsi que des recettes sont donnés dans le bulletin sur les conserves que vous offrez gratuitement les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada à Ottawa.

Voici maintenant ici les deux méthodes rapides citées plus haut ainsi que l'utilisation du résidu pour la préparation du beurre de pommes.

EXTRACTION DU JUS DE POMMES

1 panier de pommes de 7 livres eau froide pour couvrir (environ 2 1/2 pintes)
Laver les pommes. Enlever la mouche et la queue. Couper en petits morceaux laissant cœur et la pelure. Couvrir d'eau froide. Mettre à bouillir à gros bouillons) jusqu'à ce que les pommes soient bien cuites, environ 25 minutes. Verser dans un sac à gelée ou deux épaisseurs de coton à fromage et laisser égoutter.

Quand on dispose de peu de temps et de peu d'espace, on peut presser le sac ou tordre le coton pendant que c'est encore chaud, au lieu de laisser égoutter.

PREPARATION DE LA GELEE (No 1)

4 tasses de jus de pommes
3 tasses de sucre
Bouillir le jus de pommes 3 minutes. Ajouter le sucre lentement afin de ne pas arrêter l'ébullition. Cuire rapidement jusqu'à obtention des gouttes jumelles (220° F.), laisser tomber les bouillons, écumer si nécessaire. Verser dans des verres stérilisés. Paraffiner, couvrir et conserver au frais.

PREPARATION DE LA GELEE (No 2)

(Recette française)
Une fois terminée l'extraction du jus, (voir plus haut) ajouter du sucre à raison de 1 1/2 tasse par tasse de jus. Fondre et emporter dans des bocaux stérilisés. Exposer ensuite au soleil, une couple de jours environ. Paraffiner et boucher comme pour la gelée cuite. Cette gelée se conserve naturellement moins longtemps. Les Economistes ménagères recommandent de l'utiliser en premier pour les déjeuners et desserts.

BEURRE DE POMMES

Quand le jus a été extrait, passer la pulpe au tamis afin d'enlever la pelure et les pépins. A chaque tasse de pulpe, ajouter 1/2 tasse de sucre. Cuire une dizaine de minutes, en brassant de temps en temps. Si on désire la conserver quelques semaines, cuire plus longtemps jusqu'à ce que ce soit très épais et emporter comme la gelée. On peut avant d'emporter aromatiser ou épicer au goût.

(Communiqué du ministère fédéral de l'agriculture)

La mode

Le grand succès des robes de laine

par JEANDINE

(S.I.F., No 349) — Après la présentation de chaque collection, il faut toujours consacrer un chapitre à la petite robe de laine. Elle reste envers et contre tout la grande favorite de la Parisienne — et de toutes les femmes en vérité. Car c'est la robe que l'on met le plus facilement, qui est à la fois simple et habillée, la robe passe-partout par excellence.

Mais cette saison, plus encore que la précédente, la robe de laine triomphe à toutes les heures du jour. En effet, même pour le cocktail, le spectacle ou le petit dîner, c'est encore le fin lainage soyeux ou plus encore, nouveau venu, le drap satin, qui emportent tous les suffrages. Ce sont la coupe et le détail qui différencient ces toilettes beaucoup plus encore que la matière choisie.

Pour le matin, cependant, le jersey qui avait déjà connu une si grande vogue les saisons dernières, demeure l'un des tissus les plus employés pour réaliser cette petite robe que l'on ne quitte- ra, à dire vrai, pas avant la fin de la journée dans beaucoup de cas. D'autres lainages pour ces heures matinales et d'après-midi, connaissent également la faveur des femmes: de fins écossais, d'amusants quadrillés à fond rouge striés d'une discrète raie vert foncé, des unis que traversent soudain une bande de couleur — ou des unis tout simplement traités dans des lainages secs, souples et soyeux.

Quant aux formes, elles sont bien entendu légères, mais il demeure des grandes lignes autour desquelles chaque créateur a brodé.

La petite robe de laine mûre les cols bien enveloppants, maintenus parfois par une cravate, les bustes ajustés avec une taille marquée — assez haut — mais non étranglée. Il y a moins de ceintures, souvent remplacées par une courte martingale derrière. Un mouvement au-dessus de la taille souligne parfois la poitrine, qu'on aime placer très haut. Les épaules sont à peine accentuées. Elles doivent demeurer fines. Les jupes, elles, marquent nettement deux tendances: les unes sont très étroites et aiment même à se resserrer vers le bas. Les autres s'évasent au contraire, mais présentent assez rarement un mouvement à godets. Par contre on voit les jupes à panneaux légèrement plus larges en bas, et resserrées à la taille. On voit aussi des jupes froncées posées un peu plus bas que la taille et qui contribuent à l'épanouissement des hanches. Etroites ou larges, les jupes ont allongé de deux centi-

mètres au moins — pour donner à la silhouette une ligne également plus longue.

Si le noir est le grand favori à partir de 5 heures, la petite robe de laine préfère en général être colorée. Elle aime les maïs, les cerise, les bleu doux, les tons caramel ou gris souris, elle est raffinée dans sa nuance comme dans sa forme, et elle sait mettre en valeur le charme et l'allure jeune de la femme moderne.

Nous avons essayé de réunir dans un modèle dont nous vous proposons le patron, les principales tendances de la robe de laine 1952.

JEANDINE.

Noces d'or à Ste-Marthe de Gaspé

M. et Mme Joseph Litalien, de Ste-Marthe de Gaspé, ont été récemment l'objet d'un beau témoignage d'attachement et d'estime de la part de leurs parents et amis à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mariage. Les héros étaient entourés de leurs douze enfants. La veille, une soirée récréative fut donnée en leur honneur par leurs neveux et nièces. Un dîner et une soirée de famille couronnèrent la célébration.

Parmi ceux qui assistèrent aux diverses manifestations, il y avait M. l'abbé Paul Litalien, fils des jubilaires, M. l'abbé J.-Philippe Litalien, frère du jubilaire, la Rév. Soeur Paul-Roger, nièce, M. l'abbé A. Ancil, curé de la paroisse, et M. J.-C. Litalien, fils aîné.

Décoration royale

M. Charles Cormier, gardien de phare à sa retraite, de l'Anse-à-la-Cabane (Iles de la Madeleine), vient d'être décoré de la médaille du Service Impérial par M. Charles-A. Cannon, C.R., député des Iles-de-la-Madeleine à la Chambre des Communes.

Cette décoration a été accordée à M. Cormier, qui fut gardien de phare pendant 32 ans, par Sa Majesté le Roi en reconnaissance de ses longs et fidèles services comme gardien de phare.

Le récipiendaire avait remplacé, vers 1917, au poste de gardien de phare de l'Anse-à-la-Cabane, son père qui avait obtenu ce poste durant près de 40 ans.

La remise de cette décoration a donné lieu à une belle manifestation de la part des parents et amis de M. Cormier.



Votre nouvelle amie

BRUNES ET RICHES

des brasseurs de la Gagnante du Grand Prix

La BRADINGS OLD STOCK ALE

Mélangez les deux, moitié moitié, pour un breuvage délicieux

J.-A. GENDREAU, O.D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN
ST-FABIEN

BUREAUX:

MONT-JOLI — 1er lundi du mois, Hôtel Champlain.

PRICE — 1er mardi du mois, Hôtel St-Rémi.

TROIS-PISTOLES — 1er jeudi du mois, de 9 h. à midi, Hôtel Trois-Pistoles.

AMQUI — 2ème lundi du mois, Hôtel Langis.

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair & Cie

COMPTABLES AGRES
MONTREAL - QUEBEC - ROUYN - RIMOUSKI

54, ave. de la Cathédrale — Edifice Michaud — RIMOUSKI.

GEORGES MASSON, L.S.C.

COMPTABLE AGREE
SYNDIC LICENCIÉ

62, AVE. DE LA CATHÉDRALE. RIMOUSKI

Le Progrès du Golfe

Publié par...

LA COMPAGNIE DU
PROGRES DU GOLFE

Bureau:

Edifice de l'Imprimerie Blais

RIMOUSKI

Tél. 3223

Abonnement:

\$2.00 par année

2.50 par année à l'étranger

LE BUREAU DU

Dr J.-O. Drapeau

est maintenant situé
à sa résidence privée.

124, rue St-Germain

Rimouski, — TEL: 2128

NOUVELLE ADRESSE

Dr J.-A. Dubé

CHIRURGIEN-DENTISTE

Edifice Blais

62 ave. de la Cathédrale

RIMOUSKI

Bureau: Tél. 2348 — Rés. Tél. 2553

Dr Benoît Michaud

Chirurgien-dentiste

154, Evêché — Tél. 4320

RIMOUSKI

Heures de bureau

de 9 à 6

Le soir sur appointements

Hôpital de maternité

licencié — moderne,

repas dans les chambres,

avantage religieux. Discretion

10 Dartigny — QUEBEC

Tél. 2-1960

ASSURANCES

S.-Z. Côté, Enr.

Lucien MORIN, prop.-gérant

COURTIER EN ASSURANCES

85, de l'Evêché RIMOUSKI

Tél. Bur.: 2133 — Résidence: 2134

Au service du public depuis 1906

Maurice de Champlain

Edifice La Caisse Populaire

RIMOUSKI

Tél. 3654 — Rés. 2150 — C. P. 420

ASSURANCE: Automobile - Feu

Vie - Accident et Maladie

J.-Adéodat Drapeau

Courtier d'assurances générales

Vie, Feu, Automobiles, Accidents

et Maladie, etc.

Bureau: 6 ave. LePage, près du

Garage Dionne Automobiles, Enr.

Téléphone 3775 — RIMOUSKI

Roland Heppell

C.D.A.A.

Courtier d'assurances générales

Bureau: 54, ave. de la Cathédrale,

Tél. 3570

Rés.: 48, ave. de la Cathédrale,

Tél. 4535

C. P. 216 — RIMOUSKI

ASSURANCE: Automobile — Feu

Vie — Accident — Maladie.

Irénée Gendreau

Courtier en fruits et légumes

RIMOUSKI

Tél. Bureau 2344 Résidence 3466

Henri-A. Martin

Comptable public enregistré

152a, de l'Evêché — RIMOUSKI

Réal Moreault

COMPTABLE AGREE

224 rue St-Germain

C. P. 181

RIMOUSKI

Guy Leblanc

ARPEUTEUR GEOMETRE

INGENIEUR FORESTIER

60a Ste-Marie — Tél. 2836

RIMOUSKI

TÉL.

3 3 2 1

TRANSPORT GÉNÉRAL — DÉMÉNAGEMENT — WAGONS MIXTES

RIMOUSKI TRANSPORT, LIMITÉE

TÉL.

3 3 2 1

Notes Locales

— M. et Mme Nicolas Bertin et Mme Léo Pitro, de Dalhousie, étaient en ville, mardi, pour assister aux funérailles de M. Octave St-Laurent.

— M. Gustave Bédard, chef des relations extérieures du Ministère des Pêcheries de Québec, était en ville, au cours de la semaine, pour visiter l'Entrepôt frigorifique provincial.

— M. et Mme William Comeau et M. Charles Comeau, de Bathurst, étaient en ville au début de la semaine.

— Était de passage à Rimouski cette semaine, M. Gabi Ferland, diplômé de l'Ecole de marine de Rimouski et officier cadet à bord du Mont Alta. M. Ferland partira bientôt pour un voyage en Méditerranée, où il visitera les principaux ports d'Italie, France, Espagne et de l'Afrique du Nord. L'équipage du Mont Alta comprend plusieurs canadiens-français. Le capitaine Gaston Rousseau, fils du notaire J.-H. Rousseau, député du comté de Rimouski, est l'officier commandant du bord et est assisté de trois autres officiers canadiens-français. Nous souhaitons à M. Ferland et à ses compagnons un bon voyage.

— Mlle Lucille Miller, de Forestville, a passé la fin de semaine à Rimouski.

— Mlle Rita Bossé, de Québec, a rendu visite à M. et Mme Georges Thibault.

— M. Chs-Henri Richard a passé la fin de semaine à Montréal.

— Mlle Marie-Louise Pelletier est revenue de Victoriaville où elle a assisté aux funérailles de M. Aurèle Fournier.

— M. et Mme Gérard Cloutier sont allés à Montmagny assister au mariage Cloutier-Morin.

— M. Antonio Turcotte, de Québec, passe la semaine à Rimouski.

— Mme Lucien Trudeau, de Montréal, était en ville, en fin de semaine, l'invitée de sa belle-mère Mme Ve Joseph Trudeau.

— Mlle Valérie Lavoie est retournée à Moncton poursuivre ses études au collège Notre-Dame d'Acadie, après avoir passé quelques jours à Rimouski à l'occasion de la mort de son père M. Germain Lavoie.

— M. Noël Bélanger, de Nazareth, qui travaille à Baie-Comeau, a passé quelques jours dans sa famille.

— Mme (Dr) A. Leclerc a quitté Rimouski pour aller demeurer à Roberval. Avant son départ, elle fut l'objet, lundi soir, d'une réception organisée par quelques épouses de médecins de Rimouski.

— M. Albert St-Laurent, de La Tuque, était en ville en fin de semaine.

— Mmes William Comeau et Charlie Comeau, de Bathurst, étaient en ville, mardi, pour assister aux funérailles de leur beau-frère M. Octave St-Laurent.

— M. Alphonse St-Laurent et son fils M. Paul-Emile St-Laurent, d'Atchouville, N.B., ont passé quelques jours à Rimouski au début de la semaine.

— M. Wilfrid Molloy, de Gaspé, était en ville la semaine dernière.

— M. Roland Gagnon, chef des Services au département des pêcheries à Québec, était en ville, récemment, pour visiter l'Entrepôt frigorifique provincial.

— M. Henri St-Pierre, de Gaspé, a passé quelques jours en notre ville.

— Mme T.-R. Gousse, de Baie-Comeau, passe quelques jours en notre ville.

— Me R.-E. Asselin, c.r., est revenu d'un voyage d'affaires à Baie-Comeau.

— M. Ralph Morris, est en voyage d'affaires à Québec.

— M. Camille Ouellet, de Carleton, était de passage en notre ville cette semaine.

Prochain mariage

Mercredi, 28 novembre, à 11 h., dans la cathédrale de Rimouski, sera béni le mariage de M. Jean Asselin, fils de Me et Mme R.-E. Asselin, de Rimouski, avec Mlle Juliette Lepage, fille de M. et Mme Joseph Lepage, de Cap-Chat.

Fléchettes

S'il n'est pas volage, le voyageur est hypocrite... à moins qu'il ne marie Paule!

Ils étaient 23 à l'arrestation, mais 24 avant l'appel à la police. Ils connaissent maintenant le cachot...ier.

C'est le tunnel, le bureau de poste ou le palais de justice qui sera prêt le premier?

Perles... radiophoniques. "Avantagez-vous"; "Habillez votre personnalité"; et "Euchre" prononcé comme il est écrit.

Et dans cette annonce enregistrée de cire à plancher: la jeune femme qui téléphone à sa mère et qui lui dit le nom de la cire qu'elle emploie depuis toujours ne devait pas faire le plancher souvent avant son mariage!!!

Et ces auditeurs qui donnent comme noms d'animaux à un certain concours: souris miquette, roi, annonceur ou avocat, que ne pensent-ils pas à LA...ROUSSE?

Les soirées les plus longues sont celles où l'on refait la glace au colisée.

RAP.

Au Carmel

L'Etudiante, revue des Ursulines de Rimouski, nous apprend que l'une de ses anciennes élèves, Mlle Monique Desjardins, fille de M. J.-B. Desjardins, protonotaire de Rimouski, est entrée récemment au Carmel de Québec.

Conférencier à l'Ecole des Parents

"Psychologie féminine et masculine de l'Amour", sujet dont nous entretiendra M. Richard Joly à la prochaine réunion de l'Ecole des Parents, au Séminaire, lundi le 26 novembre, à 8 h. 30.

Les aptitudes de M. Joly comme conférencier sont bien connues de nous qui avons eu le privilège de l'entendre durant son séjour à Rimouski. Il nous a quitté, il y a quelques mois, pour demeurer à Québec où ses capacités intellectuelles lui ont valu une promotion importante dans le domaine éducatif. Nous présumons que les membres de l'Ecole des Parents ne voudront pas manquer une telle occasion d'enrichir leurs connaissances sur la Psychologie de l'Amour.

Le public est cordialement invité à cette conférence.

(Communiqué).

Pour les missions

La soirée organisée à Notre-Dame du Sacré-Cœur, dimanche soir, au profit des missions de Mgr Maurice Michaud, vicaire général de Davao, et du Père M. Côté (fils Arsène), deux fils de la paroisse, a remporté un grand succès. Une somme de \$512.00, fruit de cette soirée, sera envoyée à ces deux vaillants missionnaires des Philippines.

Décorée du mérite scolaire

Mlle Marie Gagnon, de Ste-Françoise, qui se dévoue à l'enseignement depuis 28 ans, a été décorée de la médaille du mérite scolaire lors de la dernière réunion pédagogique qui s'est tenue à Trois-Pistoles, à laquelle assistaient quelque 140 institutrices du district de M. Thériault, inspecteur d'écoles.

Au premier rang de l'assistance on remarquait M. le Dr Epiphane Litalien, l.r., qui remit la décoration à Mlle Gagnon, au nom du Département de l'Instruction Publique, M. l'abbé Léopold Côté, aumônier diocésain de la Fédération des institutrices et M. l'abbé David Rioux, v.u., curé de Trois-Pistoles.

Odyssée en forêt

M. Louis Gagnon, fils de M. le Dr Pierre-Paul Gagnon, a passé une nuit complète en forêt sous une pluie battante, la semaine dernière, après s'être égaré en poursuivant un chevreuil. Parti du camp du Club Marguerite-Louise, sur les limites de Price Brothers, à environ 32 milles de Rimouski, mercredi, 14 novembre, vers 10 heures, avec quelques camarades, M. Gagnon, après entente avec son père et ses compagnons MM. Marc Pineau et Roland Bhérier, prit une direction et il fut convenu que chacun serait rentré au camp vers la fin de l'après-midi. Tous revinrent au point de départ, sauf M. Louis Gagnon. Vers 7 heures l'équipe s'alarme et alerta un camp de bûcherons sis non loin, dont le "jobber", M. Philias Bouchard, organisa des équipes de recherches avec ses cinq hommes. Ce n'est qu'à une heure après minuit qu'on décida de suspendre les recherches. Il pleuvait beaucoup. Mais dès 4 heures les chercheurs se mirent en route de nouveau. Et ce n'est qu'à 10 heures, jeudi matin, que M. Gagnon fut retrouvé non loin du Lac Carré. Il avait parcouru près de deux milles, en direction du camp Marguerite-Louise. Ses vêtements étaient trempés et il avait des égratignures au visage et quelques blessures aux mains.

C'est M. Philias Bouchard et quelques-uns de ses bûcherons qui découvrirent M. Gagnon. Après avoir absorbé un cordial et revêtu des habits secs, le jeune chasseur, aidé de ses sauveteurs, se mit en route pour le camp de chasse. Il s'est remis rapidement de cette aventure sans avoir capturé le chevreuil pourchassé sur une distance de plusieurs milles.

Mardis des Compagnons de l'Art

(Un Salon du livre)

L'ouverture de notre Salon du livre se fera mardi le 27 novembre — 8 h. 15 — à la salle des Compagnons de l'Art.

Le Salon sera aussi ouvert mercredi et jeudi, les 28 et 29 novembre, de 8 h. 15 à 10 h. p.m., ainsi que jeudi le 29 novembre, de 2 à 5 heures.

Cette exposition permettra aux visiteurs de voir de la littérature canadienne et étrangère de même que des volumes traitant de musique, de voyage, des arts en général. Ceux-ci nous sont gracieusement fournis par la Librairie Blais, 62 avenue de la Cathédrale, Rimouski. A noter cependant qu'aucun volume ne sera vendu sur place.

L'Ecole des Parents a bien voulu accepter de collaborer avec les Compagnons pour y exposer une section consacrée à la pédagogie familiale.

Grâce aussi à la collaboration des scouts, le public pourra prendre connaissance de la littérature de ce mouvement qui s'occupe de l'éducation des adolescents.

Ce salon sera réhaussé de quelques reliures d'art présentées par M. Armand St-Pierre, relieur de notre ville, et de deux de ses élèves Mme Léopold d'Anjou et Mme Léo Doyon.

On y verra également une montre de livres rares et anciens. Les personnes qui possèderaient de ces livres sont invitées à les exposer au Salon des Compagnons.

Les Compagnons de l'Art.

Arbre de Noël pour les enfants des Artisans

Le 23 décembre, à 2 heures, dans la salle paroissiale de St-Robert, on procédera au dépouillement d'un magnifique arbre de Noël érigé par le local 207 des Artisans canadiens-français de Rimouski au bénéfice des enfants-membres des Artisans et des enfants des sociétaires artisans rimouskois.

Le programme de cette réception sera terminé à la séance du 30 novembre prochain.

Tous les enfants des Artisans demeurant à Rimouski, St-Robert, Ste-Odile, Nazareth et St-Yves sont conviés à cette fête.

Campagne de recrutement de la société St-Jean-Baptiste

L'exécutif de la société St-Jean-Baptiste, à l'issue d'une réunion, ces jours-ci, a décidé de lancer sa campagne de recrutement. L'assemblée était sous la présidence de M. Albert Leclerc, architecte.

M. Elzéar Côté a accepté de patronner cette campagne de recrutement qui durera du 1er au 15 décembre. On projette d'accroître aussi le nombre des membres au Plan d'Entr'aide préparé par cette société.

Ralliement Lacordaire

Le ralliement trimestriel des Lacordaire et Jeanne d'Arc de la paroisse St-Germain de Rimouski aura lieu, dimanche soir prochain, à 8 heures, dans la salle des fêtes du Séminaire. Il y aura cérémonie d'initiation et changement de décorations.

Le conférencier invité sera M. J.-Alphonse Ross, de Sayabec.

Un programme musical et récréatif sera exécuté par la chorale Lacordaire et quelques artistes invités.

Naissances

M. et Mme André Gagné (Annette Leclerc), de Rimouski, font part à leurs parents et amis de la naissance de deux fils nés le 20 novembre à l'hôpital St-Joseph de Rimouski.

Concours de décorations extérieures, à l'occasion de Noël. Surveillez vos journaux locaux pour de plus amples informations.

DUNLOPILLO

LES OREILLERS EN LATEX MOUSSEUX

Exclusivité de la maison

BERTIN & FILS
MANUFACTURIERS
DE BONS MATELAS

382, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 4417

Soyez les premiers à bénéficier de cette nouveauté

Dormez comme sur un nuage

Prix d'introduction d'ici aux fêtes.
Val. rég.: \$26.00 la paire
POUR
\$19.95
LA PAIRE

C'EST LE TEMPS D'ACHETER CHEZ Verreault

VOTRE MANTEAU DE FOURRURE!...

VENTE LIQUIDATION...

ÉCONOMISEZ DE \$50. À \$100. sur L'ACHAT de votre MANTEAU de

FOURRURE

pendant notre vente liquidation

Des escomptes variant de 25% à 40%

sur tout le stock en magasin

RAT MUSQUE

BROADTAIL

SEAL NOIR

noir ou gris

SEAL BRUN

SEAL garni d'écureuil

MOUTON DE PERSE

RAT MUSQUE

Côtés noir ou brun

argenté

CONEY AUSTRALIEN teint vison

NOUVELLE COUPE! NOUVEAU COLLET! NOUVELLES MANCHES! DOS A GODETS! RICHE DOUBLURE DE SATIN!

Valeur de 195.00 pour

129.00



STATION WAGON

Pour dames et jeunes filles,

"MODELES TROIS QUART OU SEPT HUITIEME"

\$19.95

En matériel "Zeland" ou de gabardine de laine, qui ne mouille pas et résiste aux vents; doublure de peau de mouton aux trois quart ou doublure de satin piqué, le bas en matelassé...

VALEUR DE \$39.50. Tailles 12 à 19 ans
Teintes: Rouge vin, Vert,...

COUVRE-CHAUSSURES

EN VELOURS DE SOIE.

DOUBLURE DE SATIN PIQUÉ; NOIR, BRUN, OU GRIS.

GENRE BOTTE D'AUTO ou TALON CUBAIN pour porter avec votre manteau de fourrure.

\$6.75 à \$9.95

POINTURE DE 4 à 9.



MANTEAUX NON GARNIS

DAMES ET JEUNES FILLES

VENTE D'ÉCOULEMENT

Modèles amples ou ajustés, tissus de choix, dont: fins lainages, matériel à la page. Toutes les teintes populaires pour la saison.

Toutes les tailles, 12 à 44

Valeurs de \$34.50 et \$39.50; dans un grand choix pour vous plaire, à un prix pour écouler rapidement, soit...

\$25.00

LE MAGASIN

Verreault
Service... Qualité
196 St-GERMAIN

LE CENTRE DE L'ECONOMIE A RIMOUSKI.

